

MUNICIPALITÉ+FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

automne 2013

volume numéro

10.3

À ne pas manquer
26
Colloque



1^{er}, 2 et 3 mai 2014
Victoriaville

LE VIEILLISSEMENT
DÉMOGRAPHIQUE

L'ÉLU RESPONSABLE DES
QUESTIONS FAMILIALES

Dossier spécial sur les saines
habitudes de vie!
Politique
familiale
municipale...
en forme!



Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:
20 janvier 2014.

Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du *Penser et agir famille* au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

sommaire

- | | |
|---|--|
| <p>3 ÉDITORIAL
Ensemble, poursuivons l'amélioration de la qualité de vie des familles dans nos milieux!</p> <hr/> <p>4 AVANT-PROPOS
De nouveaux arrivants au conseil d'administration
Le nouveau CA du Carrefour</p> <hr/> <p>5 POINT DE VUE ÉDITORIAL
L' élu responsable des questions familiales, la pierre angulaire pour les familles et les aînés</p> <hr/> <p>6 BILLET DU FORMATEUR
L'engagement social et/ou politique : Un avantage plus qu'un simple devoir</p> <hr/> <p>8 AÎNÉS
Conférence internationale des Villes amies des aînés
Initiative MADA coup de cœur
Le Guide MADA 2013-2014 enfin disponible!</p> <hr/> <p>10 ÉTUDES ET RECHERCHES
Le vieillissement démographique: quelles politiques privilégier pour y faire face?
Pendant ce temps, en Suède...</p> <hr/> <p>12 FAMILLE
Pendant ce temps, en Allemagne...
Pendant ce temps, en France...</p> | <p>14 SAINES HABITUDES DE VIE
Politique familiale municipale... en forme!
Les six municipalités pilotes ayant reçu des outils d'accompagnement SHV créés par le CAMF
Expérience d'une répondante SHV
Quelques constats du projet pilote
Outils
Bons coups et bonnes pratiques d'autres municipalités
Autre Bons coups d'ici et d'ailleurs (liens à consulter)</p> <hr/> <p>20 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE</p> <hr/> <p>22 ENFANTS
Initiation à la politique municipale
Qu'est-ce qu'une Municipalité amie des enfants (MAE)?</p> <hr/> <p>24 LES PRIX DU CAMF
Les récipiendaires des Prix du CAMF 2013</p> <hr/> <p>26 À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER</p> <hr/> <p>27 RENDEZ-VOUS ANNUEL</p> |
|---|--|



éditorial

Marc-André Plante, directeur général, CAMF

ENSEMBLE, POURSUIVONS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES DANS NOS MILIEUX

Depuis quelques semaines, j'ai le sentiment qu'une nouvelle ère se dessine à l'horizon dans le monde municipal. De nombreux nouveaux élu(e)s prendront place dans les conseils municipaux en compagnie de ceux qui ont porté le flambeau au cours des dernières années. La venue des « petits nouveaux » saura insuffler une dynamique renouvelée et une expérience acquise. Au même moment, j'ai en tête quelques départs de maires qui ont certainement marqué l'histoire récente du monde municipal. Ici, je me permets de faire référence, en particulier, au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et maire de Saint-Prime, M. Bernard Généreux. J'estime sa contribution immense à mobiliser différents acteurs autour des enjeux de l'occupation du territoire et des projets issus de la *Politique nationale de la ruralité*.

Maintenant, cette conjoncture ne doit surtout pas freiner le changement qui s'opère depuis deux décennies dans nos communautés locales. Il y a tant à faire et plus que jamais, l'élu(e) responsable des questions familiales (RQF), sera un acteur incontournable d'une vision actualisée de nos services municipaux. Pour ceux qui découvrent pour la première fois ce magazine et notre réseau du CAMF, permettez-moi de vous dire qu'en vingt-cinq (25) ans, près de 800 municipalités et MRC ont élaboré une politique familiale municipale (PFM) et depuis cinq (5) ans, 705 communautés ont aussi initié une démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). À sa façon, les deux projets ont influencé ce virage « social » de nos administrations municipales.

D'ailleurs, le récent livre blanc de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) est venu confirmer cette orientation et le désir du monde municipal d'accroître ces efforts pour atténuer les effets du vieillissement de nos populations par l'ajout de services locaux et la pertinence de développer de nouvelles approches pour appuyer davantage les familles du Québec. De toute évidence, la question du partage de l'assiette fiscale ne pourra être mise de côté dans les discussions à venir. Bon nombre de municipalités ont de la difficulté à voir croître leur revenu au même rythme que les dépenses. La richesse foncière est peut-être en hausse importante (et sans limite!), mais la capacité de payer des contribuables n'est certainement pas illimitée! Bref, une situation qui invite à la réflexion pour poursuivre cette évolution du rôle municipal dans sa capacité de contribuer à la qualité de vie des citoyens. Un sujet qui pourrait susciter un intérêt à l'occasion du 26^e Colloque annuel qui aura lieu les 1^{er}, 2 et 3 mai à Victoriaville.

L'avenir des politiques familiales municipales?

Depuis quelques temps, plusieurs municipalités et MRC s'inquiètent de l'absence d'appel de projets du programme de soutien financier à l'élaboration ou la mise à jour d'une PFM. Il faut dire que certains milieux ont eu la surprise, l'année dernière, de ne pas être admis au programme pour des considérations budgétaires. Sachez que le CAMF fait actuellement des représentations auprès du ministère de la Famille (MF).

Au fait, la récente mouture de la planification stratégique de ce ministère priorise la reconduction du programme des PFM jusqu'en 2017. Le volet des mises à jour des plans d'action sera certainement à l'avant-plan. Une telle décision faciliterait la pérennité du dossier dans vos communautés. Les débats de la récente campagne électorale municipale amènent de l'eau au moulin pour justifier la poursuite du programme. Vous avez été nombreux à prendre position en faveur de la mise à jour de votre politique familiale municipale. C'est un signe de l'intérêt porté



envers le dossier et de la pertinence de poursuivre le travail entrepris depuis plusieurs années. Quand je regarde les défis au quotidien de nos familles, j'ai beaucoup de difficulté à fermer les livres et croire qu'il n'y a plus de changement à provoquer ensemble. La récente tournée des régions auprès de vous a aussi confirmé cette impression. J'ai bon espoir que le ministère de la Famille verra l'importance d'un nouvel appel de projets PFM au début de 2014.

Organisation d'un Forum de la famille québécoise par le ministère de la Famille

C'est le 8 novembre dernier qu'a eu lieu (le présent article fut rédigé en octobre dernier) le Forum de la famille québécoise sous la présidence de la ministre de la Famille, M^{me} Nicole Léger. Cet événement s'inscrivait dans une démarche soutenue du gouvernement visant à mettre en place une structure de dialogue et de réflexions sur les besoins évolutifs des familles entre les organisations nationales. Rappelons qu'une suggestion similaire avait été proposée par le CAMF en octobre 2012. Ainsi, j'utilise cette tribune pour saluer, au nom du CAMF, l'initiative de la ministre de la Famille.

Nous savons tous que le visage des familles change et qu'il nous faut, collectivement, mieux définir les axes d'interventions de soutien auprès des parents. La conciliation famille-travail, la valorisation du rôle parental et le phénomène du « stress » parental seront certainement des enjeux à l'ordre du jour de ce Forum. Pour le CAMF, ce rassemblement sera l'occasion de réaffirmer l'importance de soutenir la mise en œuvre des PFM et d'accroître les collaborations entre les comités locaux d'*Avenir d'enfants* et les réflexions municipales issues de cette démarche. Ce dernier élément est d'ailleurs l'une des recommandations émanant du rapport de consultations des membres dans le cadre du 25^e anniversaire du CAMF. Bref, je vous invite à suivre les conclusions à venir (si une élection provinciale n'a pas lieu) sur les différentes plateformes du CAMF (site Web, Facebook, Twitter, magazine et bulletin électronique). Bon mandat à tous et au plaisir de vous revoir à Victoriaville en mai 2014. □



avant-propos

Véronique Bettez, agente de communication, CAMF

DE NOUVEAUX ARRIVANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alors que les élections municipales ont amené un vent de changement dans l'administration de certaines municipalités, le CAMF accueille également deux nouveaux membres au CA. C'est avec grand plaisir que nous accueillons M^{me} Lise Arsenault, conseillère municipale de Pointe-Lebelle, afin de représenter les municipalités de 1 à 4 999 habitants, ainsi que M^{me} Nicole Forgues, conseillère municipale d'Asbestos, qui représentera les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence la fin de mandat de deux membres; M. Réjean Bouchard, maire de Saint-Bruno et M^{me} Liette Lapointe, conseillère municipale pour la municipalité de Chertsey, tous deux des personnes influentes auprès de leur municipalité. En 2008, Réjean Bouchard a fait de la famille une priorité en faisant de Saint-Bruno la première municipalité de la MRC de Lac-Saint-Jean à adopter une politique familiale municipale. Puis, l'année suivante, la municipalité devenait une des trois premières municipalités en Amérique du Nord à être certifiées *Municipalité amie des enfants*. Quant à Liette Lapointe, elle est très impliquée auprès des aînés; sa municipalité a soutenu un projet de construction d'une résidence destinée à cette clientèle. Également, la ville de Chertsey élabore son plan d'action dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés*. L'équipe du CAMF tient à les remercier chaleureusement pour leur implication au sein du CA. □



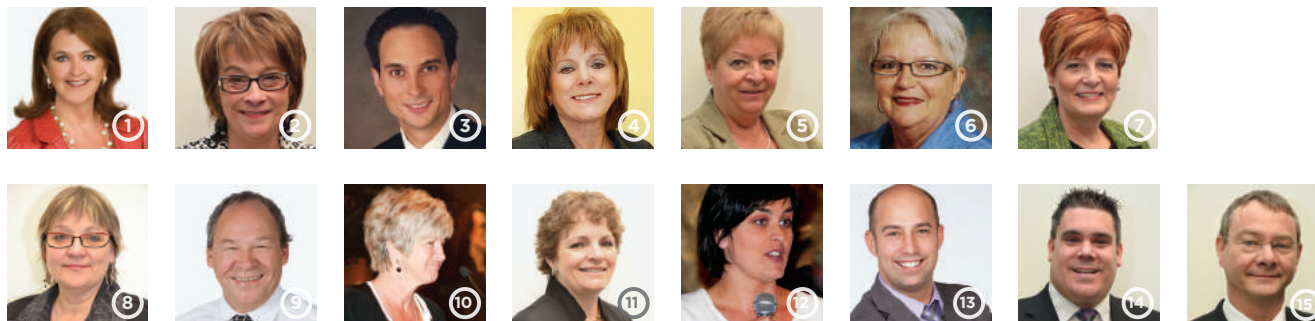
M^{me} Lise Arsenault, représente les municipalités de 1 à 4 999 habitants



M^{me} Nicole Forgues, représente les municipalités de 5 000 à 9 999 habitants

en bref

LE NOUVEAU CA DU CARREFOUR



- 1 M^{me} Suzanne Roy, présidente et représentante de l'UMQ, mairesse de Sainte-Julie et préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville
- 2 M^{me} Délicsa Ritchie-Roussy, première vice-présidente et représentante de la FQM, mairesse de Murdochville
- 3 M. Pascal Forget, Secrétaire et représentant des organismes associés, Maison de la Famille de Brossard
- 4 M^{me} Lise Arsenault, représentante des municipalités de 1 à 4 999 habitants, conseillère municipale de Pointe-Lebel
- 5 M^{me} Gisèle Simard, représentante des municipalités de 1 à 4 999 habitants, conseillère municipale de Saint-Charles-sur-Richelieu

- 6 M^{me} Nicole Forgues, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, conseillère municipale d'Asbestos
- 7 M^{me} Sylvie Messier, représentante des municipalités de 5 000 à 9 999 habitants, conseillère municipale de Saint-Philippe
- 8 M^{me} Sylvie Beauregard, représentante des municipalités de 10 000 à 19 999 habitants, conseillère municipale de Cowansville
- 9 M. Gaétan Marcil, représentant des municipalités de 20 000 à 49 999 habitants, conseiller municipal de Varennes
- 10 M^{me} Cécile Hénault, représentante des municipalités de 50 000 à 499 999 habitants, conseillère municipale de Repentigny

- 11 M^{me} Martine Gauthier, représentante des municipalités de 50 000 à 499 999 habitants, conseillère municipale de Saguenay, arrondissement La Baie
- 12 M^{me} Catherine Gosselin, représentante des MRC, conseillère municipale de Donnacona, MRC de Portneuf
- 13 M. Alexandre Côté, représentant de la Ville hôtesse du colloque annuel, Victoriaville
- 14 M. Marc-André Plante, représentant du CAMF, directeur général
- 15 M. Denis Casault, représentant du MFA responsable de la Famille



point de vue éditorial

Isabelle Lizée, responsable de la vie associative et formation



L'ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES, LA PIERRE ANGULAIRE POUR LES FAMILLES ET LES ÂNÉS

Pourquoi une municipalité devrait procéder à la nomination d'un élu responsable des questions familiales (RQF)? D'abord parce que, sans cette personne, le dossier devient l'affaire de tous et de personne. Ensuite, parce qu'elle affirme la volonté politique de prendre en compte la réalité que vivent les familles et les aînés, et, finalement, parce que cette réalité relève des compétences municipales, que ce soit dans les projets, l'administration ou le développement du milieu de vie. On a qu'à penser, entre autres, à l'aménagement, à la sécurité et à l'offre de services en loisirs.

Le RQF est une personne élue désignée par résolution du conseil municipal. Autour d'elle gravitent tous les acteurs du milieu interpellés par la politique familiale municipale (PFM) et la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Cette fonction amène la personne désignée à agir comme porte-parole des familles et des aînés auprès du conseil municipal et de la communauté. Elle veillera à développer le *penser et agir famille* au sein de l'appareil municipal et à prendre en considération la vision famille et aîné dans tous les projets du conseil municipal. Elle assume aussi le *leadership* du développement, de la mise en œuvre en collaboration étroite avec l'administration, du suivi de la PFM et de la démarche MADA. C'est pourquoi il s'agit d'une fonction continue à court, moyen et long terme. Ainsi, au fil du temps, elle développe une connaissance approfondie des diverses réalités des familles et des aînés de sa communauté.

Pour bien remplir son rôle, le RQF se doit d'être à l'écoute du milieu. Il travaillera de pair avec les familles, les organismes, les instances et les entreprises de son territoire. Le RQF devient l'animateur famille au sein

« Avoir un RQF au sein de notre municipalité nous permet de rendre celle-ci plus attrayante et plus sécuritaire pour les personnes âgées tout en évoluant vers une *Municipalité amie des aînés*. L'implantation de notre politique familiale nous a fait réaliser tout ce que la municipalité faisait déjà pour les familles de Chertsey et ce qu'il faut faire pour continuer à améliorer leur qualité de vie dans notre municipalité. »

Liette Lapointe,
conseillère municipale pour la ville de Chertsey

du conseil municipal, auprès du comité de pilotage de la PFM et du personnel de la municipalité.

Le CAMF soutient la personne qui occupe ce rôle de plusieurs façons. En ce sens, plusieurs outils ont été créés pour la guider dans ses fonctions. D'abord, deux guides l'introduisent à l'action municipale en faveur des familles et des aînés. Ils regroupent l'information quant au processus d'élaboration d'une PFM et d'une démarche MADA. Ensuite, il est possible de consulter, sur le site Internet du CAMF, une banque (1001 mesures) recensant les mesures des plans d'action adoptés par des municipalités de toutes tailles et en provenance de partout à travers le Québec depuis vingt-cinq (25) ans. Il y a également une section consacrée aux PFM et à la démarche MADA en ligne. Enfin, il y a le magazine trimestriel qui regorge d'informations diverses et complémentaires.

La tenue d'un colloque annuel permettant aux RQF d'échanger avec des collègues et de parfaire leurs connaissances, via des ateliers et des conférences, est un autre outil fort apprécié. Les participants en parlent comme d'un événement ressourçant. Jusqu'à maintenant, il s'agit d'un regroupement de plus de 700 élu(e)s répartis dans les dix-sept (17) régions. Pour plus de détails, voir la chronique *Rendez-vous annuel* du présent magazine. Finalement, des formations s'adressant aux personnes élues ayant cette responsabilité auront lieu au cours de l'hiver et du printemps 2014. L'information sera communiquée par le biais de notre bulletin électronique mensuel.

Afin de recevoir plus d'information sur les services et activités du CAMF, il suffit de transmettre le plus rapidement possible les informations relatives à cette nomination à info@carrefourmunicipal.qc.ca. □



billet du formateur

Marie-Pierre Chevrier, formatrice, CAMF

L'ENGAGEMENT SOCIAL ET/OU POLITIQUE : UN AVANTAGE PLUS QU'UN SIMPLE DEVOIR

S'impliquer, à tout âge, m'apparaît être non seulement un devoir, mais aussi et surtout un privilège. C'est une occasion de faire valoir son expérience et de bénéficier de celle des autres. C'est également l'occasion de partager plusieurs valeurs communes. Lorsque à l'heure de la retraite, nos choix ne sont ni d'aller passer l'hiver en Floride, ni d'occuper son temps libre sur un terrain de golf, lorsque, par ailleurs, l'état de santé de la planète nous interpelle et qu'une préoccupation sociale quant au bien-être des collectivités humaines nous importe. Alors l'engagement, tant au plan formel qu'informel, m'apparaît comme une voie valorisante et inclusive qui permet de « s'occuper de ses affaires » et de faire évoluer les choses.

Pour ma part, en tant que retraitée, je choisis de contribuer, à ma mesure, aux transformations socio-économiques et communautaires que commande le vieillissement actuel des populations. En effet, à l'échelle mondiale, c'est environ 58 millions de personnes par année qui atteignent l'âge de 60 ans, soit l'équivalent de deux personnes par seconde dans le monde¹. Pour cette raison, je travaille, à une échelle réduite bien sûr, à implanter des politiques municipales favorables aux familles (PFM), aux enfants (MAE) et aux aînés (MADA) par un accompagnement soutenu dans le réseau québécois du Carrefour action municipale et famille (CAMF). Chacun des programmes mentionnés fait appel à une diversité d'acteurs locaux, dont l'engagement au plan politique, administratif, communautaire ou économique conditionne la réussite d'une démarche intégrée qui prend appui sur l'implication des parties prenantes en vue de transformer et d'améliorer les milieux de vie en faveur des personnes de tous les âges.

Toutefois, la participation active de représentants des familles, et tout particulièrement des aînés, dans le cours d'élaboration d'une politique municipale, d'autant plus qu'elle doit être suivie d'un plan d'action cohérent répondant à l'analyse et aux besoins identifiés, n'est pas forcément acquise au départ. Souvent, il ne s'agit pas d'un manque de volonté politique mais d'une absence de procédures établies permettant une communication réelle et continue entre et avec les principaux intéressés. Combien de fois les comités de pilotage ont-ils soulevé le fait de conflits d'horaires entre les activités municipales et celles des groupes communautaires, ou entre les activités des groupes communautaires eux-mêmes. Encore a-t-on pu constater certains besoins chez les aînés qui concordent avec ceux des jeunes, entre autres au plan des saines habitudes de vie. En effet, l'aménagement requis pour accommoder les personnes vieillissantes peut tout aussi bien convenir aux jeunes familles. D'ailleurs, **la notion d'environnements favorables au vieillissement actif** est éclairante à cet effet, car elle **incite à un réaménagement des espaces publics ou à une modification de la réglementation municipale qui permet de décloisonner et de stimuler l'interactivité entre les générations**. Les planifications stratégiques et les consultations ponctuelles sont de précieux outils municipaux,

mais elles sont insuffisantes sans un lien prolongé entre les parties prenantes en vue d'un engagement intergénérationnel axé sur le mieux-être pour tous les parcours de vie. Les échanges générés par les diverses étapes du processus d'élaboration de la politique viennent souvent à bout de relations qui, au départ, paraissaient conflictuelles. La divergence des points de vue et des intérêts et la difficulté à rejoindre certaines catégories d'âge ne sont que quelques-unes des contraintes qui peuvent apparaître au cours du cheminement et parfois donner lieu à une démarche cahoteuse. Mais, en dépit des obstacles rencontrés, c'est la persistance et l'engagement des parties prenantes, tant administrative et politique que communautaire, qui réussissent à mener le cheminement à bon terme.

L'engagement du personnel municipal

À plusieurs occasions, j'ai pu constater l'importance de l'implication du personnel municipal, ainsi que la coloration que leur expertise et leur présence peuvent donner à un processus déjà en marche. La collaboration requise déborde fréquemment du cadre formel de l'administration. Or, une attitude professionnelle et une réponse positive consolident la crédibilité de la démarche tant auprès de la personne chargée de projet que du comité de pilotage, voire même auprès des participants à la consultation publique.

L'engagement des directeurs généraux (D.G.)² se manifeste de multiples façons:

- soit par une assistance assidue ou occasionnelle aux réunions du comité;
- soit en démontrant un intérêt pour le suivi du processus, qui peut également se traduire par un appui sérieux au travail de la personne chargée de projet;
- soit en appuyant le ou la RQF/MADA lors des réunions du conseil municipal;
- soit par la convocation d'une réunion de services internes visant à tracer le bilan des actions existantes eu égard aux familles et aux aînés;
- soit en collaborant à la compilation des statistiques locales ou en déléguant un responsable de l'urbanisme ou des travaux publics pour aider la personne chargée de projet à compléter le portrait statistique;
- soit en faisant acte de présence pour prendre le pouls des familles et des aînés, par exemple en acceptant d'animer une table ronde lors de consultations publiques;
- soit en intégrant dans les prévisions budgétaires annuelles les actions prévues au plan d'action PFM/MADA;
- soit, enfin, en assurant la collaboration entre ou avec certains des partenaires devant initier des actions à un plan d'action triennal.





Alors que cette implication semble aller de soi, dans les faits, il n'en est rien. Lorsque cet engagement se précise au plan administratif, il en résulte une intensification de la démarche et une réelle prédisposition à la mise en œuvre du plan d'action.

L'engagement des RQF

Il va de soi qu'une telle influence administrative ne saurait s'exercer sans l'apport politique du responsable des questions familiales (RQF). C'est là un tandem gagnant lorsque la direction implique le personnel municipal et que, par ailleurs, le ou la RQF convainc les élus municipaux du bien-fondé de la politique et de la mise en œuvre du plan d'action triennal qui s'ensuit. Les décisions, et leur entérinement par le conseil, grâce à l'engagement du RQF, renforcent l'exécution des actions en faveur des familles et des aînés. L'importance de cette relation bipartite prend son sens dans l'affirmation d'un RQF, pour lequel la municipalité recherchait un nouveau D.G. : « les orientations sont données dans la PFM/MADA; il n'aura qu'à exécuter le plan d'action ». Il va de soi qu'une telle conviction repose sur un processus réussi.

L'engagement du comité de pilotage

Une démarche réussie résulte certes de l'engagement incessant de la part du comité de pilotage. Mais souvent cela est rendu possible grâce aux habiletés de la personne chargée de projet. Non seulement doit-elle tracer un portrait statistique, animer et identifier les enjeux majeurs qui se dégagent des échanges, des données, des consultations, voire de l'intégration des autres politiques et programmes applicables, mais doit également rédiger le tout. La tâche est lourde, particulièrement en milieu rural, d'autant plus qu'elle s'ajoute souvent aux autres fonctions déjà assignées. Souvent, il arrive que cette tâche incombe à la personne responsable des loisirs et de la vie communautaire. La collaboration interne des services d'urbanisme, des travaux publics et des communications est donc indispensable à la réalisation d'une démarche globale et intégrée. Mais en contrepartie, l'engagement intersectoriel tisse des liens entre les collègues de travail, ce qui se reflète au plan de l'aménagement, de la sécurité des lieux, de l'ouverture municipale aux réseaux sociaux, etc.

Le vieillissement actif, l'occasion d'un engagement social et communautaire

D'autres politiques et stratégies existent déjà, mais l'expérience du terrain et les interventions auprès des municipalités laissent entrevoir une influence certaine des PFM/MADA en termes de changement dans le mode de gouvernance municipale. La démarche globale introduit un processus d'échanges entre la communauté et le politique, par le biais de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action. De plus, la notion d'environnements favorables au vieillissement actif induit une planification et une occupation du territoire aptes à mieux répondre aux besoins spécifiques d'une population vieillissante. La réponse à cette spécificité sociodémographique a des répercussions sur la qualité de l'environnement, naturel et bâti, dont bénéficient les parcours de vie à tout âge.

Personnellement, je tire profit de ces constats et d'une intervention que je souhaite aidante, de manière à contribuer à ma façon à un vieillissement actif qui facilite et ouvre la voie aux générations montantes. □

1 PAWLICZLO ANN, Présentation au *Business Council for the United Nations*, July 23, 2013, extrait du *Newsletter IFA* juin 2013.

2 Le féminin est utilisé pour désigner les Directrices générales et les chargées de projet parce que cela reflète plus justement les réalités que j'ai rencontrées sur le terrain.



aînés

Corinne Vachon-Croteau,
chargée de projets MADA, CAMF

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

La Conférence internationale des Villes amies des aînés qui avait lieu du 9 au 11 septembre a été un réel succès. Affichant complet avant le début de l'événement, ce sont plus de 700 participants provenant de quarante-six (46) pays différents qui se sont réunis avec des préoccupations communes concernant l'amélioration de la qualité de vie durant la vieillesse. La quasi-totalité des formateurs du CAMF étaient présents pour l'événement ainsi que six représentants de la permanence et plusieurs membres du conseil d'administration.

Durant les trois jours de l'événement, des conférenciers de renommée internationale ont pris la parole, dont M. John Beard, directeur du département *Vieillesse et qualité de vie* de l'Organisation mondiale de la Santé. Soulignons également la présence du ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le D^r Réjean Hébert. Des intervenants du CAMF ont eu la chance de s'adresser à la communauté internationale. La présidente du CAMF, M^{me} Suzanne Roy, a fait partie d'un *panel* lors d'une plénière fort appréciée des participants où elle a eu l'occasion de partager l'expérience entourant la création du *Réseau francophone des Villes amies des aînés*. Le directeur général du CAMF, M. Marc-André Plante, ainsi que M. Denis Guérin, agent de développement des collectivités au CAMF, ont, pour leur part, présenté des contenus dans des ateliers en compagnie de confrères québécois. Globalement, ce sont six (6) conférences plénières et quarante-cinq (45) symposiums ateliers qui ont animé et

stimulé la réflexion des participants. Cette Conférence internationale des Villes amies des aînés a été une occasion de réseautage de choix autant pour les élus et les fonctionnaires municipaux québécois que pour les membres de la communauté internationale.

Un événement de cette envergure permet de décloisonner les réflexions et de réaliser que nous faisons tous partie d'un mouvement dont les répercussions dépassent les limites de nos frontières. La présentation d'expériences concrètes et d'initiatives de partout dans le monde aura assurément été, pour les participants, une source d'inspiration afin de pousser plus loin la réflexion, en plus de confirmer le rôle important joué par les municipalités grâce à leur proximité avec les aînés.

Sur une note plus personnelle, j'ajouterai qu'il est, à mon avis, évident que le Québec se situe parmi les chefs de file au niveau de l'implantation des Villes amies des aînés sur son territoire (*Municipalité amie des aînés*, pour nous). Je suis très fière de constater l'étendue de la mobilisation des municipalités québécoises autour de l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Pour ceux qui ont eu l'occasion de participer à la conférence, j'espère que vous y avez trouvé inspiration et l'énergie pour continuer votre travail et aller encore plus loin dans vos actions! Qui sait, peut-être verrons-nous naître des partenariats ou des alliances entre des villes de différents pays dans les prochains mois? □

Initiative MADA coup de cœur

Lors de la Journée internationale des aînés du 1^{er} octobre dernier, la Ville de Mascouche a invité ses aînés à partager un brunch conférence où plusieurs nouvelles les attendaient. La Ville a profité de l'occasion pour annoncer la création d'une pièce de théâtre professionnelle concernant la maltraitance des aînés. L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) et la municipalité, par le biais de son Service de la sécurité publique, ainsi que du Service de la culture et de la vie, ont mandaté le Théâtre ACAC pour la création de cette pièce, dont le but est de sensibiliser et d'informer la population sur cette problématique. La pièce sera divisée en trois monologues, tous élaborés à partir de faits vécus, et la comédienne Isabelle Drainville y assurera le premier rôle.

C'est également lors de cette journée qu'a été décerné le sceau de qualité MADA pour l'ensemble des actions entreprises par la ville, afin de souligner les efforts déployés pour permettre aux personnes âgées de bien vieillir tout en restant actives dans leur communauté.



Denise Paquette, mairesse de Mascouche et Danny Franche, attaché politique



Enfin, les invités ont pu assister à une conférence donnée par Nancy Bélanger, intervenante de milieu pour les personnes âgées, portant sur l'intimidation auprès de cette clientèle.



Le Guide MADA 2013-2014 enfin disponible!

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis en ligne l'édition 2013-2014 du **Guide Municipalité amie des aînés** (MADA) afin de le rendre disponible à tous. Le document, qui peut être téléchargé ou consulté en ligne, permet d'avoir une vue globale du processus menant à l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des aînés*.

Ce guide représente une ressource précieuse dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'action MADA. On y propose de suivre six étapes afin de recevoir l'accréditation MADA. Le soutien technique de votre formateur vous permettra d'approfondir chacune de ces six étapes. Pour plus d'informations, consultez le **site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux** ou le www.camf.ca.

DES PROJETS QUI ONT RETENU L'ATTENTION

DE NOS FORMATEURS LORS DE LA 2^e CONFÉRENCE DES VILLES AMIES DES ÂÎNÉS...



Les besoins changeants en matière d'habitation chez les aînés : l'exemple de **Gothenburg**

Marie-Pierre Chevrier, formatrice, CAMF

La Ville de Gothenburg, en Suède, a mené des projets pilotes en collaboration avec de nombreux acteurs de divers secteurs afin que les personnes vieillissantes demeurent dans leur quartier résidentiel d'appartenance.

Dans un premier temps, un inventaire des habitations et des quartiers résidentiels où elles se trouvent a été élaboré en fonction de l'âge avancé des citoyens. Cet inventaire faisait état des rénovations potentielles pour améliorer l'entrée des bâtiments, introduire des espaces communautaires internes et restaurer la qualité de l'environnement extérieur. Ces aménagements adaptés comprennent de petits jardins surélevés, des bras d'appuis posés sur les bancs, un éclairage sans surbrillance, l'abolition de marchepieds surélevés, des indications routières distinctives, des endroits de repos protégés, des aires de rencontres internes et externes, et tout particulièrement des portes automatiques aux entrées et sorties des bâtiments. Et, afin de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie et l'indépendance malgré certaines pertes cognitives, des alarmes conçues pour retrouver des personnes qui se seraient égarées dans le voisinage ont été expérimentées. Des formations ont également été données pour permettre aux résidents d'utiliser des tablettes électroniques communes qui leur fournissaient des renseignements utiles concernant les activités et les services à proximité. Finalement, les salles de bain, lieux particulièrement propices aux chutes chez les aînés, ont été revisitées par les administrateurs, avec l'aide d'ergothérapeutes, afin d'y installer des matériaux antidérapants, un éclairage suffisant et sans surbrillance, et d'assurer un design prévoyant un espace suffisamment grand pour introduire un déambulateur.

Les résultats des projets pilotes menés par la Ville de Gothenburg confirment la réalisation des objectifs fixés au départ voulant qu'une planification jumelant l'habitation et l'environnement bâti contribue au maintien des personnes vieillissantes à même leurs domiciles et dans leurs quartiers respectifs. En effet, les aînés et les usagers concernés reconnaissent que les changements physiques apportés aux logements et à l'environnement contribuent à leur autonomie et à leur confort grâce à une accessibilité plus grande et à une intégration sociale élargie, à même leur milieu de vie. □



Projet régional en **Indiana** : six collectivités ensemble pour les parcs et espaces verts

Denise Chayer, formatrice, CAMF

Voici un exemple d'une MRC qui a relevé le défi de travailler avec les gouvernements locaux dans des solutions gagnants/gagnants.

En premier lieu, ils se sont donné des paramètres pour rassembler les aînés et les partenaires. Par la suite, ils ont fait modifier la loi du zonage et ils ont établi des liens entre les urbanistes et les professionnels de la santé pour être en mesure d'offrir un meilleur environnement possible aux personnes âgées mais également aux familles. Suite à la vérification des fonds de financement et après avoir établi un consensus sur une vision commune de mise en œuvre, les mobiliers suivants ont été ajoutés au site : un arrêt d'autobus, des bancs, des tables de pique-nique, des jeux d'eau, des appareils d'exercice et des jeux de loisirs pour jeunes et moins jeunes. L'éclairage des lieux a été bonifié par l'installation de luminaires. Cet aménagement représente une initiative rentable et durable pour la région. On y retrouve aujourd'hui une concentration de services à long terme pour survivre, être durable et rentable. □



Des conférences téléphoniques pour briser l'isolement de personnes âgées Une initiative du *Senior Center Without Walls* (**Californie**)

Richard Martin, formateur, CAMF

Lors de la 2^e Conférence internationale VADA, nous avons découvert, lors d'un atelier, une action assez simple alliant technologie accessible aux personnes âgées et animation sociale. Le principe de cette action est de créer des groupes de rencontre sur une diversité de thèmes à partir de rendez-vous réguliers par l'entremise de conférences téléphoniques. Un peu plus de dix personnes peuvent facilement participer à ces rencontres sous la conduite d'un modérateur ou animateur.

Ce programme gratuit offert par le *Senior Center Without Walls (SCWW)* propose des conversations amicales ainsi qu'une série de groupes de soutien sur différents thèmes auxquels les aînés peuvent bénéficier dans le confort de leur foyer. Par exemple, lors de la session d'automne 2013, les conférences téléphoniques abordaient des thématiques telles que l'actualité et les nouvelles quotidiennes, les passe-temps et intérêts des participants, la lecture et l'écriture ainsi que l'observation des oiseaux. Les personnes ont même pu participer à une activité de bingo en ligne!

Bref, cette stratégie de communication permet d'aborder de multiples sujets d'intérêt pour les aînés tout en agissant de manière concrète pour les inclure dans leur communauté. Ces moments vont de l'échange d'informations utiles jusqu'au plaisir pur et simple de partager autour de divers sujets. Le *SCWW* a même créé des rencontres téléphoniques pour les aînés isolés lors de moments cruciaux comme Noël ou le Jour de l'An. □

Pour en savoir plus, consultez le site de l'organisation : <http://seniorcenterwithoutwalls.org>



études et recherches

Véronique Bettez, agente de communication, CAMF



LE VIEILLISSEMENT DÉMOGRAPHIQUE : QUELLES POLITIQUES PRIVILÉGIER POUR Y FAIRE FACE ?

Le vieillissement démographique n'est plus un domaine réservé aux spécialistes, puisque tout le monde en parle et tous en sont conscients. En général, c'est pour y voir un problème, et effectivement, cette situation représente aujourd'hui un enjeu majeur. **Mais vieillir pose-t-il un problème ?**

En soi, le vieillissement démographique est un signe positif, puisqu'il résulte d'un contrôle de la mortalité par l'allongement de la vie et d'un contrôle de la fécondité par la contraception (Jacques Légaré, 2009). Mais le vieillissement démographique apporte son lot de conséquences non négligeables. **Le rapport de dépendance de Statistique Canada indique que le taux des 65 ans et plus est toujours en croissance par rapport au taux des 19 ans et moins¹.**

Tout d'abord, il faut se demander quel impact cela aura-t-il sur les programmes sociaux. Le pourcentage décroissant de jeunes signifie qu'à l'avenir, le nombre de travailleurs pourrait être insuffisant pour financer les pensions des personnes à la retraite, dont le taux ne cesse de croître. Le seuil de vieillesse devra être évalué en tenant compte de l'espérance de vie, qui ne cesse d'augmenter. De même, l'âge à la retraite devra inévitablement tenir compte de l'espérance de vie. Or, comme la population tend à vieillir et que les coûts reliés à la vieillesse sont plus élevés que les coûts reliés à la jeunesse, l'âge à la retraite devra inévitablement, et malheureusement, être repoussé.

Concrètement, cela signifie que les travailleurs devront travailler plus fort et plus longtemps pour assumer les coûts reliés aux aînés. Spécifiquement, cela signifie que les familles devront jongler entre responsabilités familiales et professionnelles, trouver du temps pour s'occuper des enfants et des aînés, trouver du temps pour les loisirs et tout cela en adoptant de saines habitudes de vie. Le projet semble irréaliste. C'est pourquoi la politique familiale municipale est si importante. Par ses actions ciblées, elle peut grandement faciliter la vie des familles aux prises avec cette nouvelle réalité. Par exemple, la politique familiale municipale peut :

- faciliter ou mettre en place des services de garde, de halte-garderie, de répit, etc. selon les besoins des familles ;
- offrir la garde à contribution réduite aux familles ayant un horaire atypique ;
- organiser davantage d'ateliers et d'activités simultanés parents-enfants et les intégrer au programme de loisir et culture ;
- identifier les problèmes liés aux besoins des familles concernant le zonage et l'organisation des services et suggérer des pistes de solutions ;

- favoriser une meilleure mixité des types d'habitations résidentielles dans les quartiers (logements sociaux, maisons unifamiliales, résidences pour personnes âgées, habitation en location, maisons intergénérationnelles) ;
- soutenir la mise sur pied d'un programme d'aide aux devoirs pour les jeunes, par des aînés ;
- mettre en place une politique ou un programme de soutien d'accès à la propriété pour les familles en collaboration avec les institutions financières (subventions, exemptions de taxes, etc.) ;
- explorer les possibilités de doter la municipalité d'un programme incitatif à la construction ou à la transformation de maisons unifamiliales en maisons bigénérationnelles ;
- faire connaître les mesures de soutien aux familles hébergeant des personnes proches ;
- prévoir des résidences pour les aînés autonomes n'ayant pas accès aux programmes de logements subventionnés.

À long terme, les politiques familiales peuvent augmenter le nombre de travailleurs par la mise en place d'un environnement favorable à l'augmentation du taux de natalité et au développement des familles, par des mesures qui incitent les immigrants à venir s'installer chez nous, qui favorisent la conciliation travail-famille, qui invitent les gens à repousser leur retraite ou même qui offrent aux retraités de jouer un rôle au sein des entreprises. La démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) s'inscrit dans cette logique d'adapter les municipalités à une meilleure intégration des personnes âgées dans le but de non seulement mettre à profit leur expérience et leurs capacités

Selon Statistique Canada

- un Canadien sur sept est âgé de 65 ans et plus. D'ici 2036, près d'un Canadien sur quatre sera un aîné.
- Il y avait 5 825 centenaires au Canada en 2011. Selon les projections démographiques, ce nombre passera à 20 300 en 2036.

intellectuelles alors que l'on en a plus que jamais besoin, mais aussi de les inclure dans la communauté et de favoriser le vieillissement actif. La démarche MADA est doublement bénéfique : et pour la communauté et pour l'individu en tant que tel.

À court terme, plusieurs actions proposées par la démarche MADA peuvent être bénéfiques pour favoriser le vieillissement actif. Notons :

- encourager la participation des aînés en politique municipale;
- valoriser la participation des aînés à la vie citoyenne par la remise de prix de reconnaissance ou par la mise sur pied d'activités (gala, souper, soirées festives, etc.)
- mettre en ligne des capsules vidéos de témoignage d'aînés s'impliquant auprès des jeunes, facilitant ainsi la création de ponts intergénérationnels;
- informer les nouveaux retraités sur l'importance et la pertinence de l'engagement social et bénévole;
- donner aux aînés l'accès à des ordinateurs et leur proposer des cours d'Internet et sur les différents outils informatiques;
- offrir aux retraités une possibilité de réintégrer le marché du travail s'ils le désirent (programme auprès des entreprises);
- offrir aux employés aînés la possibilité de repousser le moment de la retraite (programmes auprès des entreprises);
- organiser des journées « carrière » intergénérationnelles;
- favoriser le recrutement des aînés dans les projets d'emploi au niveau municipal;
- mettre en place une équipe intergénérationnelle de personnes-ressources pour aider les étudiants à acquérir les savoirs et les savoir-faire facilitant ainsi leur accès à l'emploi (mentorat).

Les aînés sont pour la plupart des retraités, qui plus est ayant travaillé parfois une grande partie de leur vie pour une même entreprise, phénomène de plus en plus rare de nos jours. Or, ces retraités connaissent mieux que quiconque l'entreprise pour laquelle ils ont travaillé tant d'années. Une des façons de les intégrer à la vie sociale et de mettre à profit leur expérience est, entre autres, de les faire participer à l'élaboration du journal d'entreprise destiné aux employés. Les entreprises ont tout à gagner de la participation des aînés.

Vieillesse des individus

Et qu'en est-il du vieillissement des individus ? De nos jours, l'espérance de vie à la naissance est de 80 ans. Si les progrès médicaux suivent la même ascension, les jeunes peuvent donc espérer vivre jusqu'à 100 ans en moyenne. Mais rien ne garantit que les années qui seront gagnées au cours des prochaines décennies seront des années en santé. Concrètement, cela devrait avoir un effet sur les recherches scientifiques médicales. En effet, dans le domaine de la recherche, doit-on privilégier l'espérance

de vie à tout prix, donc converger les efforts pour guérir des maladies mortelles tel le cancer, ou privilégier la croissance de l'espérance de vie en santé, donc converger les efforts de recherche pour guérir des maladies liées à la vieillesse ? **Veut-on vivre moins longtemps mais en santé, ou plus longtemps mais malades ?**

La question de la convergence des efforts de recherche n'est qu'une des questions soulevées par l'augmentation de l'espérance de vie. C'est aujourd'hui qu'il faut décider vers où orienter les efforts de recherche, mais aussi revoir les modalités de nos programmes sociaux afin de les adapter à cette situation. Diriger les efforts de recherche vers la guérison de maladies liées à la vieillesse serait un tournant majeur dans le domaine de la santé. Est-on prêt pour ce tournant ?

Pour l'instant, la prévention est de mise : des actions concrètes peuvent être entreprises pour travailler en amont et favoriser l'espérance de vie en santé sans pour autant changer l'infrastructure de nos institutions. Inclure un volet *saines habitudes de vie* (SHV) dans l'élaboration de la politique familiale représente une adéquation logique pour sensibiliser les individus à adopter de bonnes habitudes et ainsi favoriser le vieillissement en santé. Une jeunesse en santé n'est-elle pas garante d'une vieillesse en santé ? Parmi les mesures proposées par le volet SHV, notons :

- aménager un corridor sécuritaire dans la municipalité pour permettre aux parents et aux enfants de se rendre à l'école à pied ou à vélo;
- offrir une alternative santé dans les menus offerts dans les événements municipaux;
- établir une entente avec les écoles pour l'utilisation des installations sportives;
- offrir le prêt de vélos gratuitement (principes de vélos communautaires) dans la municipalité;
- aménager des aires de stationnement réservées aux cyclistes (supports à vélos) dans les secteurs stratégiques;
- offrir des cours de cuisine pour permettre aux parents et aux enfants de préparer des lunchs et repas santé.

Ces initiatives s'adressent bien entendu aux familles et aux jeunes enfants puisqu'elles s'inscrivent dans un contexte de prévention. En adoptant de saines habitudes de vie dès le plus jeune âge, les sociétés pourront prévenir le risque d'obésité, de maladies cardiovasculaires et peut-être même quelques maladies liées à la dégénérescence et à la vieillesse. □

1 <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm> (page consultée le 19 septembre 2013).

Références

- SHARRATT, M.T. et HEARST, W.E. (2007). Canada's physical activity guides: background, process, and development. *Applied Physiology, Nutrition and Metabolism*, 32, S9-S15. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-229-x/2009001/demo/dep-fra.htm> (page consultée le 19 septembre 2013).
- LÉGARE, J. (2009). « Le vieillissement des populations: incontournable, certes... mais un plus, s'il est géré dans un esprit d'éthique intergénérationnelle ». *Lien social et politiques* (62) : 15-28.



Pendant ce temps, en Suède...

La Suède a été déclarée meilleur endroit où vieillir, selon l'ONU. Pourquoi fait-il donc bon de vieillir en Suède ? Selon l'étude effectuée dans quatre-vingt-onze (91) pays, treize (13) indicateurs ont été établis pour évaluer la qualité de vie des aînés dans quatre domaines :

- la sécurité de revenus;
- l'état de santé;
- l'emploi et l'éducation;
- un environnement favorable.

Comme l'indique John Beard, directeur du programme du vieillissement et de la qualité de vie à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), « Si une chose n'est pas mesurée, elle n'existe pas dans l'esprit des décideurs. Un des problèmes de la population vieillissante est que l'on ne récolte pas de données, donc oublions tout de suite l'analyse. Par exemple, nous parlons du fait que les gens vivent plus longtemps, mais je ne peux pas vous dire s'ils vivent plus longtemps et malades ou en bonne santé. »¹ L'indice créé par le *Fonds des Nations unies pour la population* (UNFPA) vient donc répondre à un besoin de savoir quelle est la situation du vieillissement de la population dans les différents pays, puisqu'il est facile de déterminer l'espérance de vie, mais l'espérance de vie en santé, elle, est plus difficile à déterminer et surtout, à quantifier.

En quoi la Suède se distingue-t-elle exactement ?

Tout d'abord, en 1999, la Suède a entrepris une importante réforme de son système public de retraite. En outre, pour répondre à la question de continuer de travailler ou de prendre sa retraite, la Suède offre l'un des rendements les plus élevés pour chaque année de travail additionnelle à partir de l'âge de 61 ans. L'incitation à rester au travail a donc été renforcée et le pays possède l'un des systèmes les plus financièrement stables et présente une grande souplesse pour s'adapter aux différents scénarios démographiques changeants au fil des années.

Ensuite, les systèmes de sécurité sociale et d'imposition sont fondés sur le revenu professionnel individuel plutôt que sur le revenu familial. Jumelée à la prise en charge des enfants et des aînés, cette mesure contribue à expliquer le taux d'emploi élevé.

Par ailleurs, la Suède est à l'avant-garde de la mixité des lieux de rencontre entre générations, comme par exemple ses habitations intergénérationnelles. Avec ces « maisons tout au long de la vie », où se côtoient personnes âgées autonomes ou invalides, jeunes, familles et travailleurs, la Suède est exemplaire en ce domaine.²

Enfin, l'apprentissage tout au long de la vie semble être une tradition bien enracinée en Suède. Les programmes d'études sont adaptés pour tous les âges et le niveau d'études est globalement élevé. □

1 <http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/BJeanRapport4.pdf> (page consultée le 1^{er} octobre 2013).

2 <http://www.fqsc.gouv.qc.ca/upload/editeur/actionConcerte/BJeanRapport4.pdf> (page consultée le 1^{er} octobre 2013).

Quelques statistiques...

- Pendant deux (2) ans, des tests effectués dans 1 500 écoles primaires de la Colombie-Britannique ont démontré qu'une séance de 30 minutes d'activités physiques quotidiennes réduit sensiblement les risques de tension artérielle et de maladies cardiovasculaires chez les élèves.
- L'inactivité physique est associée à un risque élevé de diabète de type 2, d'obésité, de maladies coronariennes, de cancer et d'ostéoporose qui peuvent entraîner une détérioration de la qualité de vie et même un décès prématuré (MT Sharratt, 2007).

- L'espérance de vie en Suède est parmi les plus élevées au monde.
- L'âge moyen jusqu'auquel les Suédois estiment être capables d'exercer leur emploi actuel est de 64,4 ans – c'est le plus élevé de l'Union européenne (UE).

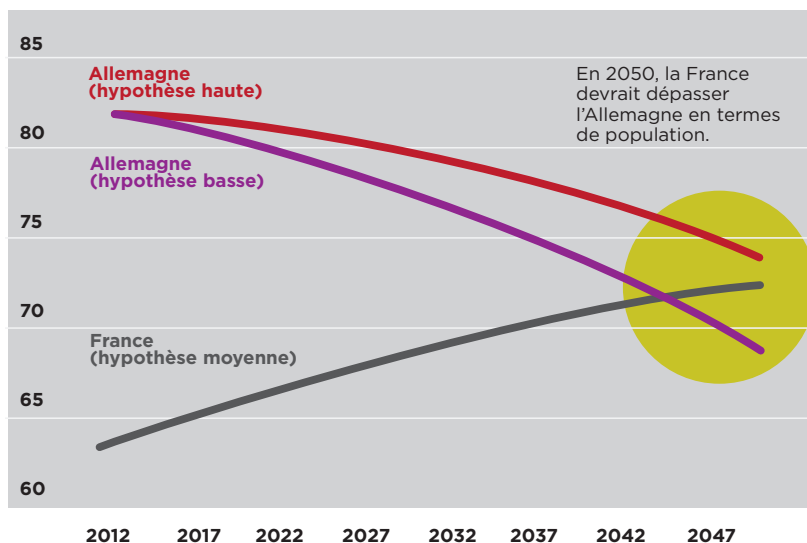
famille



PENDANT CE TEMPS, EN ALLEMAGNE...

Le déclin de la population allemande

Projections, en millions d'habitants



Les politiques familiales en Allemagne n'ont pas l'effet que le gouvernement escomptait. En effet, le pays figure parmi les pays présentant les plus bas taux de natalité au monde, avec une moyenne de 1,3 enfant par femme. Le seuil de renouvellement de la population étant de 2,1 enfants par femme, la population est donc en décroissance démographique.

Comment créer un environnement favorable aux naissances ?

Cette question, l'Allemagne se la pose. Des mesures ont été adoptées, telles que le congé parental d'un an pris en charge à 60 % par l'État, des solutions de garde pour tout enfant à partir d'un an, une « prime aux fourneaux » pour les mères au foyer et certaines allocations familiales.

Pourtant, il ne semble pas que ce soit suffisant, puisque selon une étude, 600 000 femmes n'ont pas de travail car elles n'ont pas accès à des solutions de garde. La sécurité d'emploi est quasi-inexistante et le mi-temps devient la meilleure option, après celle de rester à la maison. De plus, les parents seuls sont pénalisés par la fiscalité. Il semble que le manque d'aide à certains niveaux puissent décourager les couples à vouloir développer une famille nombreuse.

À cela vient s'ajouter une certaine idéalisation de la mère au foyer, alors qu'envoyer son enfant en garderie est moins bien vu par la société.

Les femmes doivent donc choisir entre la carrière ou la famille. Et comme la montée du féminisme valorise l'essor des femmes sur le marché du travail... □

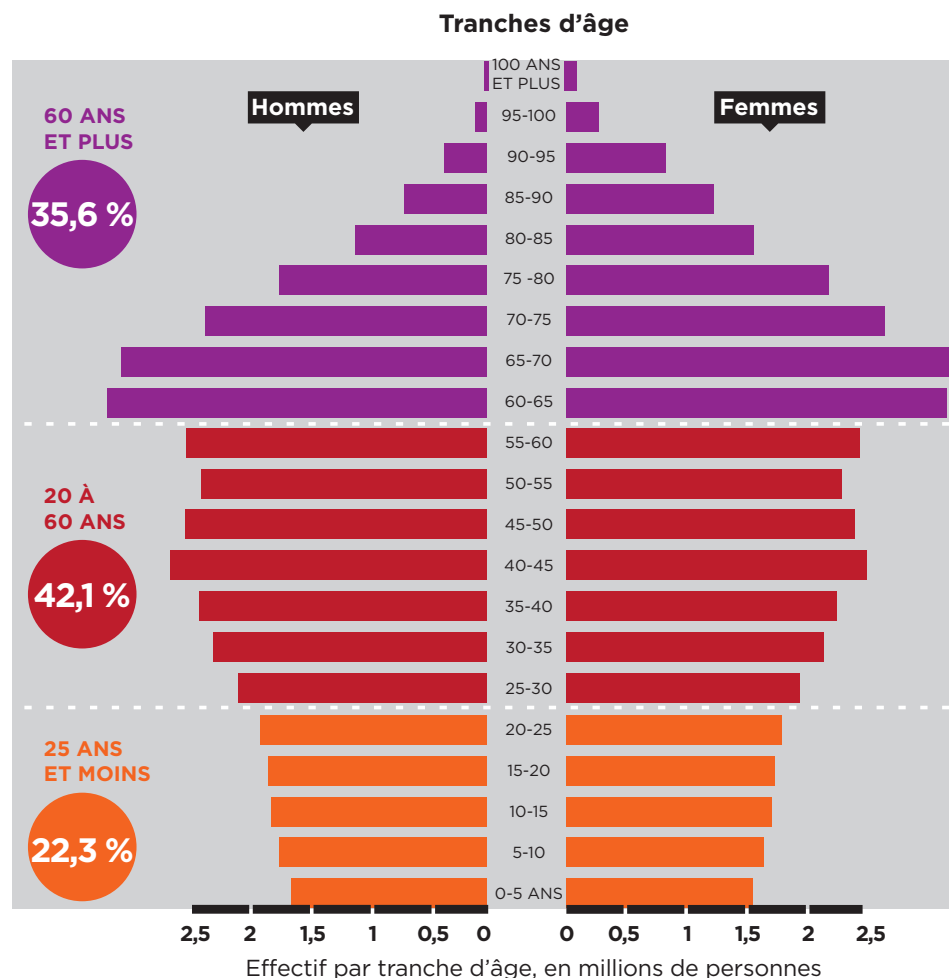
Selon une récente étude, en Allemagne :

- environ un quart des diplômées d'enseignement supérieur sont sans enfants;
- seulement 45% des Allemands entre 18 et 50 ans croient qu'un enfant est source de joie de vivre;
- sur 100 enfants, seulement trois obtiennent une place en garderie.



En 2030, un Allemand sur trois aura plus de 60 ans

Pyramide des âges de l'Allemagne en 2030



«LES ÉCHOS»/SOURCES INSEE INED DESTATIS



PENDANT CE TEMPS, EN FRANCE...

Les politiques familiales en France ont la cote ; leur contribution à la bonne santé de la fécondité en France est mise sous les projecteurs grâce à un taux de natalité qui se rapproche du 2,1 enfants par femme. Ces politiques familiales soutiendraient à la fois l'aide à la conciliation travail-famille et la lutte contre la pauvreté. Serait-il possible que ces deux facteurs soient les plus importants à considérer pour augmenter la fécondité ? Olivier Théveron, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED), précise qu'il faut être « très prudent pour évaluer l'incidence des aides sur la natalité » mais il souligne que ce sont « les aides en matière de garde d'enfants, permettant aux mères de concilier travail et vie familiale, qui soutiennent la fécondité. »

Selon un avis rendu par le Haut Conseil à la Famille, en France, ainsi qu'un rapport comparatif provenant de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui regroupe trente-quatre (34) pays membres, non seulement le taux de fécondité en France est supérieur à la moyenne de l'OCDE, mais le taux d'emploi des femmes âgées de 24 à 54 ans l'est également. La pauvreté infantile est quant à elle inférieure à la moyenne de l'OCDE. Selon l'INED :

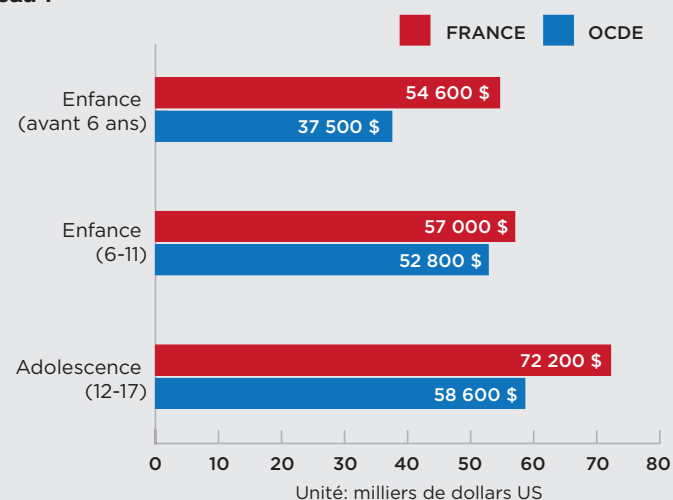
Ces résultats positifs vont de pair avec un important investissement réalisé en direction des familles couvrant toute la période de l'enfance. La France dépense plus en direction de la petite enfance et de l'adolescence que la plupart des pays de l'OCDE.² (voir tableau 1 ci-contre)

Donc, à part investir beaucoup d'argent pour aider à la conciliation travail-famille et pour le soutien à la petite enfance et à l'adolescence, que fait la France de différent par rapport aux autres pays membres de l'OCDE ? Investir stratégiquement l'argent aux bons endroits semble être une force de la France, mais elle en a une autre qui a probablement une incidence : elle figure parmi les nations de l'OCDE qui investissent le plus dans la politique familiale, avec un investissement de 4 à 6 % de son PIB, comparativement

aux 2,2 % en moyenne dans les autres pays. Également, son intervention s'articule autour de trois pôles bien équilibrés : les prestations financières, le soutien aux divers modes de garde et les aides fiscales.

1 http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/03/20/politique-familiale-en-france-on-atteint-un-point-de-saturation_1850900_823448.html (Page consultée le 1^{er} octobre 2013).
2 http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/focus_sur/les_politiques_familiales_en_france/ (page consultée le 1^{er} octobre 2013).

tableau 1





saines habitudes de vie

Menahan O'Bomsawin-Delorme, chargée de projet en saines habitudes de vie, CAMF

« POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

UN PROJET QUI A À CŒUR LES SAINES HABITUDES DE VIE DES FAMILLES!

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) considère que la famille est le premier lieu de sensibilisation à l'adoption de saines habitudes de vie (SHV). Il est également d'avis que la municipalité détient un rôle important au niveau de la création d'environnements favorables à l'adoption d'un mode de vie sain. C'est pourquoi la politique familiale municipale est un moyen tout indiqué pour intégrer des mesures concrètes visant à promouvoir les saines habitudes de vie envers les familles.

Les plans d'action PFM adoptés par les municipalités reflétaient déjà leurs préoccupations envers la santé des familles. En effet, les municipalités font déjà beaucoup d'actions en lien avec la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif. Toutefois, dans l'optique de structurer le tout, le CAMF a lancé le projet pilote PFM en forme! afin d'aller un peu plus loin dans cette voie.

L'aspect de transversalité de la PFM se prêtait tout à fait à l'expérimentation. En effet, les SHV peuvent s'intégrer à l'intérieur de plusieurs champs d'intervention touchés par la PFM, que ce soit au niveau des loisirs, de l'urbanisme et de la sécurité, par exemple. Regroupant plusieurs intervenants de différents milieux, les personnes impliquées dans le comité de pilotage de la démarche de PFM se concertent afin de compléter chacune des étapes de la démarche en ayant toujours en tête les environnements facilitant l'adoption d'un mode de vie sain pour les familles de la communauté.

Concrètement, à travers les politiques familiales municipales, l'élu municipal peut mettre en place de nombreuses mesures favorisant l'adoption de saines habitudes de vie chez les familles. Il peut s'agir de mesures en lien avec l'aménagement urbain, l'aménagement des rues, l'aménagement de milieux de vie sécuritaires, le transport collectif, l'activité physique et l'accessibilité à une saine alimentation. Toutes ces mesures influencent favorablement l'environnement des familles.



Qu'est-ce qu'un environnement favorable aux saines habitudes de vie?

Selon le ministère de la Santé et Services sociaux du Québec, « un environnement favorable présente des conditions propices à la santé. Ces « conditions » aideront à faire des choix sains, à adopter des comportements alimentaires meilleurs pour la santé et à avoir un mode de vie physiquement actif¹ ». Bref, il s'agit de rendre les choix sains plus faciles à faire et les choix moins sains plus difficiles à faire.

1 Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2012). Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids. 24 pages.



Pourquoi PFM en forme ?

Anciennement, le projet s'intitulait *Les saines habitudes de vie : un axe stratégique des politiques familiales municipales*. Afin de faciliter les communications, il a été renommé *PFM en forme!*. Ce titre fait référence à la démarche de la politique familiale municipale qui intègre la préoccupation des saines habitudes de vie.

Signification du logo :

- **PFM** est utilisé pour désigner une politique familiale municipale
- **En forme** fait référence au mode de vie physiquement actif
- La pomme fait référence à la saine alimentation
- La position de **En forme** fait référence à la transversalité des saines habitudes de vie dans les PFM

MUNICIPALE... EN FORME! »

Le projet pilote

Rendu possible grâce à l'appui financier de Québec en forme, le projet pilote *PFM en forme!* s'est déroulé dans six municipalités du Québec dans trois régions distinctes : Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Montérégie. Le projet a été lancé en septembre 2011 et consistait à mettre en œuvre un contenu de formation à l'intention des responsables municipaux sur l'importance de planifier des initiatives en lien avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif à l'intérieur des plans d'action de la PFM.

Les retombées escomptées pour ce projet :

- accroître la présence de mesures favorisant les SHV à l'intérieur des plans d'action des PFM;
- développer des outils facilitant la mise en œuvre des actions « famille » en lien avec les SHV;
- contribuer à modifier la culture organisationnelle au sein des administrations municipales en considérant l'impact positif des SHV sur le mode de vie des familles québécoises.

L'aspect novateur de cette démarche se perçoit, entre autres, par l'implication d'une ressource experte en SHV au sein des comités de pilotage de la PFM. Pour ce faire, le CAMF a mis en place un espace d'échange entre différents partenaires concernés par les saines habitudes de vie (Regroupements locaux partenaires de Québec en forme, Unité régionale de loisir de Chaudière-Appalaches, les Directions de santé publique, les Centres de santé et services sociaux, etc.) afin de faciliter l'arrimage et de minimiser le risque de dédoublements des demandes auprès des municipalités en matière de SHV.

Le projet pilote étant terminé, vous retrouverez dans ce dossier quelques constats qui ont été dégagés de l'expérience vécue auprès des six municipalités pilotes. Tout d'abord, voici un bref résumé du déroulement du projet dans les différents milieux.

Déroulement du projet dans les municipalités pilotes

Les six municipalités pilotes présentées en détail à la page suivante ont reçu des outils d'accompagnement SHV créés par le CAMF. Le contenu de ses outils a été validé par le comité de ressources expertes en SHV, qui a grandement collaboré à la bonification des documents. De plus, les municipalités pilotes ont reçu un soutien de la part d'un répondant SHV en ce qui concerne les réflexions en lien avec les saines habitudes de vie. Nous remercions ces six municipalités pour leur précieuse collaboration tout au long du projet pilote.

VOICI LES SIX MUNICIPALITÉS PILOTES

AYANT REÇU DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT SHV CRÉÉS PAR LE CAMF

Crabtree

Municipalité de Crabtree (3 500 hab.) dans Lanaudière

- Municipalité très proactive dans la démarche.
- Des répondants SHV de l'Agence de Santé et de Services sociaux de la région ainsi que du regroupement soutenu par Québec en forme *Communauté d'action jeunesse de la MRC de Joliette* ont accompagné la municipalité.
- Le plan d'action reflète bien la préoccupation de la municipalité envers l'intégration des SHV. On retrouve plusieurs actions en lien avec un mode de vie sain entre autres au niveau des déplacements actifs sécuritaires.
- Lancement de la PFM en juin 2013.

Pour consulter la PFM de Crabtree, visitez la section Loisirs et culture – politiques diverses du site Web de la municipalité : www.municipalitecrabtree.qc.ca

Saint-Charles-Borromée

Municipalité de Saint-Charles-Borromée (13 204 hab.) dans Lanaudière

- La municipalité a fait preuve d'une très grande ouverture et de beaucoup de détermination tout au long du projet.
- Ayant reçu sensiblement le même accompagnement que la municipalité de Crabtree, plusieurs mesures touchant des préoccupations envers un mode de vie physiquement actif fait partie du plan d'action.
- On retrouve déjà plusieurs initiatives développées en ce sens dans la communauté.
- La démarche s'est terminée l'été dernier.

Pour consulter la PFM de Saint-Charles-Borromée, visitez la section Loisirs et culture – politique familiale municipale du site Web de la municipalité : <http://st-charles-borromee.org>

Saint-Isidore

Municipalité de Saint-Isidore (2 947 hab.) dans Chaudière-Appalaches

- Le comité de pilotage de la PFM a considéré l'importance des SHV tout au long de la démarche.
- Ayant reçu moins d'accompagnement de la part d'un répondant SHV, ils ont tout de même inscrit à leur plan d'action des mesures touchant le mode de vie physiquement actif.
- La municipalité offre plusieurs activités et met à disposition des infrastructures afin que les familles bougent davantage dans leur communauté.
- Lancement de la PFM en septembre dernier.

Pour consulter la PFM de Saint-Isidore, visitez la section Loisirs et vie communautaire – politique familiale et aînés du site Web de la municipalité : www.saint-isidore.net

Saviez-vous que les municipalités de Saint-Isidore et de Saint-Aubert ont également fait partie du projet régional en lien avec les SHV *Appuyer pour agir!*, piloté par l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) de Chaudière-Appalaches ? Pour plus d'informations, consultez la section Projet régional sur les saines habitudes de vie sur le site Web de l'URLS : <http://www.urls-ca.qc.ca>

Les Coteaux

Municipalité de Les Coteaux (4 793 hab.) en Montérégie

- Le comité-famille de Les Coteaux était déjà mobilisé envers l'importance de favoriser la création d'environnements favorables aux SHV.
- Une répondante SHV du CSSS de Vaudreuil-Soulanges a accompagné le comité dans cette voie en lui offrant des outils et des exemples concrets d'environnements. Une séance d'observation sur le territoire a même été organisée à cet effet.
- On retrouve plusieurs mesures SHV dans le plan d'action entre autres au niveau du transport actif.
- Les travaux en lien avec la PFM se sont terminés l'été dernier.

Pour plus d'informations sur la PFM de Les Coteaux, contactez la municipalité : <http://les-coteaux.qc.ca/>

Saint-Aubert

Municipalité de Saint-Aubert (1 402 hab.) dans Chaudière-Appalaches

- La municipalité de Saint-Aubert était très déterminée à débiter les travaux en lien avec les PFM.
- Le comité-famille était déjà sensibilisé à l'importance d'intégrer cette préoccupation à la démarche.
- Une répondante SHV provenant du CSSS Montmagny-L'Islet a pu offrir des outils au comité en vue d'obtenir plus de mesures touchant les SHV dans leur plan d'action. On peut y retrouver entre autres des mesures SHV en lien avec les loisirs et la sécurité.
- Lancement de la PFM en mai dernier.

Pour consulter la PFM de Saint-Aubert, visitez la section Familles et accueil – politique familiale : <http://saint-aubert.net>

L'Île-Perrot

Municipalité de L'Île-Perrot (10 736 hab.) en Montérégie

- Ayant débuté leur démarche un peu plus tard, la municipalité entame les dernières étapes de sa PFM.
- La municipalité a été accompagnée par la même répondante SHV que la municipalité de Les Coteaux. Ils ont donc pu bénéficier des connaissances de cette dernière pour aller un peu loin dans la réflexion portant sur un mode de vie sain.
- Des rencontres en sous-comité entre la répondante SHV et la chargée de projet ont été organisées afin de favoriser l'arrimage.
- La démarche devrait se terminer à l'hiver 2014.

Pour plus d'informations sur la PFM de L'Île-Perrot, contactez la municipalité : <http://www.ile-perrot.qc.ca/>

Expérience d'une répondante SHV

Cynthia Maheu

Agente de promotion des saines habitudes de vie
CSSS Jardins-Roussillon

L'agent de promotion des saines habitudes de vie et de la politique familiale: une relation gagnante pour tous!

La participation d'un agent de promotion des saines habitudes de vie (SHV) du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) au comité de pilotage d'une politique familiale peut influencer, mobiliser et soutenir les municipalités. L'objectif est de les guider dans le choix des actions les plus prometteuses. Plus spécifiquement, le CSSS aide le comité de pilotage à :

- identifier des actions existantes qui pourraient avoir un impact sur les SHV;
- connaître les programmes et les outils susceptibles d'avoir des effets positifs sur la santé et la qualité de vie des citoyens (ex.: grille d'analyse du potentiel de déplacement actif, à pied, à vélo, ville active, formation de sensibilisation aux environnements favorables aux SHV, zonage et impact sur l'alimentation, choix des aliments lors des fêtes familiales, etc.);
- communiquer et promouvoir les bons coups (ex.: bien entourés);
- orienter le comité au niveau des informations en lien avec les SHV à aller chercher à l'étape de la consultation.

Révision de la politique familiale de La Prairie

Des agents de promotion des SHV du CSSS Jardins-Roussillon ont fait partie du comité de pilotage lors de la révision de la politique familiale de la ville de La Prairie. Après quelques rencontres, il a été décidé d'intégrer les SHV dans les axes d'interventions de la politique familiale. Qu'il s'agisse de loisirs, de vie communautaire, de sécurité ou de l'aménagement du milieu de vie, le comité a conclu que des actions pouvaient être entreprises dans chacun de ces axes. Cela permettrait de mobiliser plusieurs employés de la municipalité. Ils auraient tous un rôle à jouer afin de promouvoir les choix sains.

La municipalité dispose de plusieurs leviers pour rendre les environnements plus sains. L'inauguration d'un jardin communautaire, l'installation de nouveaux modules de jeux pour les 18 mois à 5 ans, la création d'environnements sécuritaires afin de favoriser le transport actif pour l'ensemble des citoyens ou l'offre de fruits frais aux enfants lors des camps de jour sont quelques exemples d'actions réalisées depuis 2012.

Références à consulter en ligne

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/userfiles/file/sante-publique/promotion-prevention/IMG-SHV-RapportDirectrice2011-NB.pdf>

http://www.ville.laprairie.qc.ca/fr/service.prt?svcid=laprairie_news1&iddoc=307572

http://www.ville.laprairie.qc.ca/fr/service.prt?svcid=laprairie_news1&iddoc=328963

http://www.ville.laprairie.qc.ca/fr/service.prt?svcid=laprairie_news1&iddoc=307155

saines habitudes de vie

Après avoir suivi le déroulement du projet dans les municipalités pilotes à l'aide de journaux de bord et d'un suivi ponctuel, en plus d'avoir consulté les plans d'action PFM, voici quelques constats dégagés de l'évaluation:

- bien que ce constat soit déjà partagé par plusieurs, le projet pilote a permis de valider le rôle important de la municipalité envers la création d'environnements favorables aux SHV;
- la PFM est un des bons véhicules pour intégrer les SHV, car elle touche plusieurs secteurs d'interventions de la municipalité, rassemble beaucoup d'acteurs du milieu concerné et touche la famille (un des premiers lieux de sensibilisation aux SHV);
- le rôle du répondant SHV représente une valeur ajoutée à l'accompagnement en SHV;
- la notion des SHV est d'autant plus importante aux étapes de l'appropriation de contenus, de l'élaboration du portrait du milieu, de la préparation à la consultation et au plan d'action ainsi qu'à l'étape de suivi et d'évaluation de la PFM;
- les SHV peuvent se percevoir au travers de l'ensemble des champs d'intervention. Toutefois, on retrouve une prépondérance de mesures SHV aux niveaux des loisirs et de la vie communautaire, du transport et de la sécurité ainsi que de l'urbanisme;
- il y a une proportion plus élevée de mesures en lien avec les SHV dans les plans d'action des municipalités qui ont reçu un accompagnement dans le cadre du projet *PFM en forme!*;
- on retrouve davantage de mesures SHV concernant le mode de vie physiquement actif que la saine alimentation dans les plans d'action.



Carrefour Express

Dans le bulletin électronique *Carrefour Express*, une section portera sur les saines habitudes de vie. Les nouvelles de cette section porteront principalement sur les bonnes pratiques des municipalités. Pour vous abonner au bulletin *Carrefour Express* du CAMF, consultez la page d'accueil de notre site Web: www.camf.ca.



Annie Loyer
Directrice
du service des loisirs
Municipalité de Crabtree

Citation d'une chargée de projet d'un comité de pilotage PFM

Comment décririez-vous l'importance d'intégrer les saines habitudes de vie à une démarche telle que la politique familiale municipale?

La municipalité de Crabtree croit que l'activité physique et la saine alimentation jouent un rôle important dans le maintien de la santé et de la qualité de vie des familles et des aînés et que les saines habitudes de vie des citoyens sont influencées par leur milieu de vie. Par conséquent, elle souhaite investir dans l'avenir de sa communauté par la création d'environnements favorables à l'adoption et au maintien des saines habitudes de vie, pour assurer le bien-être des familles et des aînés.



André Viau
Formateur au CAMF

Citation d'un formateur au CAMF

La politique familiale municipale est-elle un bon véhicule pour intégrer les saines habitudes de vie, et pourquoi?

Oui parce qu'autant la politique familiale que la démarche *Municipalité amie des aînés* visent à améliorer la qualité de vie de ces deux groupes. L'intégration du volet SHV peut même donner lieu à la mise en place d'initiatives intergénérationnelles. Le volet SHV est présenté dans le plus grand respect des familles et des aînés. L'objectif est d'accompagner et de soutenir les municipalités qui désirent les intégrer en respectant le rythme de chacune d'entre elles.

Outils

Outils d'accompagnement

Plusieurs outils d'accompagnement sont offerts à la municipalité par l'entremise des formateurs du CAMF qui soutiennent les comités-familles à l'élaboration de la PFM. La notion des SHV a été intégrée à plusieurs des outils et d'autres ont été créés spécifiquement pour le projet *PFM en forme!* afin d'outiller les comités-familles.

Banque de mesures SHV

Après avoir consulté les plans d'action des municipalités pilotes et de plusieurs autres communautés locales au Québec, le CAMF a créé une banque de mesures SHV provenant entre autres de la banque des 1001 mesures. Cette banque pourra orienter les comités-familles afin d'identifier des mesures en lien avec les saines habitudes alimentaires et l'activité physique à travers les différents champs d'intervention. On retrouve des mesures provenant de grandes et de petites municipalités.

Fiches techniques

Des fiches techniques ont été créées afin d'outiller les comités à plusieurs étapes de la PFM. Ces fiches simples et concises proposent des documents et des liens Web à consulter en plus d'informer les municipalités sur divers programmes ou projets en lien avec les SHV desquels elles pourraient bénéficier. Plusieurs fiches ont été créées durant l'été 2013 et seront proposées prochainement aux municipalités.

Pour plus d'information sur ces outils, consultez la section *PFM en forme!* sur le site Web du CAMF: www.camf.ca

BONS COUPS ET BONNES PRATIQUES D'AUTRES MUNICIPALITÉS

Voici quelques bonnes pratiques et bons coups en lien avec les saines habitudes de vie effectués par quelques municipalités au Québec. Ces dernières peuvent inspirer les milieux dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale.

MRC Pierre-de-Saurel

Intitulé *Pour jouer dehors en famille*, le répertoire des parcs et des espaces verts de la région couverte par la MRC Pierre-de-Saurel se veut un outil pour permettre aux familles de bien connaître les ressources de leur région afin d'aller y faire de l'activité physique. Cet inventaire permet aux familles de s'approprier ces milieux et d'en être fières.

Pour plus d'informations, consultez la section Bouger plus – Ressources sur le site Web suivant : www.pierredesaurelensante.com

Sainte-Camille

Cette petite municipalité de 500 habitants en Estrie a créé un sentier familial afin d'inciter jeunes et moins jeunes à parcourir les quatre (4) kilomètres en toute sécurité. Cette initiative permet aux familles de s'adonner à la marche, au vélo et au *jogging*, en plus d'être un bon moyen pour promouvoir le patrimoine.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet Citoyens – Sentier multifonctionnel sur le site Web de la municipalité : www.saint-camille.ca

MRC des Sources

Le Regroupement de partenaires soutenus par Québec en forme Vita Sources a créé un planificateur familial à l'intention des familles de la MRC des Sources. Cet outil d'information propose des recettes et des trucs santé en plus d'un calendrier d'activités pour inciter les familles à bouger davantage.

Pour plus d'informations, consultez l'article suivant : <http://www.lanouvelle.net/Actualit%C3%A9s/Soci%C3%A9t%C3%A9/2013-09-25/article-3406092/Un-nouveau-planificateur-familial-dans-la-MRC-des-Sources/1>

Val-Morin

Le Jardin collectif Bio-Boréal a été aménagé dans la municipalité de Val-Morin en 2012. Le tiers de la surface du jardin est réservé à une halte alimentaire où les récoltes de fruits et de légumes frais sont offertes aux familles défavorisées.

Pour plus d'informations, consultez l'article suivant : <http://www.pointdevuesainteagathe.com/Communaute/2012-09-09/article-3071276/Inauguration-du-Jardin-collectif-Bio-Boreal-de-Val-Morin/1>

Victoriaville

Le *Grand Défi* de Victoriaville propose plusieurs activités aux citoyens et aux familles pour les inciter à bouger davantage. Trois événements sportifs d'envergure font partie du *Grand Défi* : une épreuve de course à vélo, un triathlon et un duathlon. Débutants et athlètes sont invités à se préparer tout au long de l'année pour cet événement.

Pour plus d'informations : <http://www.granddefi.qc.ca/>

Projet PFM en forme!

Pour plus d'information sur le projet *PFM en forme!*, consultez la section PFM en forme sur notre site Web : www.camf.ca



Ce projet est rendu possible grâce au soutien et à l'appui financier de Québec en forme. <http://www.quebecenforme.org/>

AUTRE BONS COUPS D'ICI ET D'AILLEURS (LIENS À CONSULTER)

La Ville de Varennes et son offre gratuite de boisson santé :

<http://www.ville.varennes.qc.ca/une/20131007-commentobteniruneboissonsantegratuiteaurestaurantdelarenalouisphilipedalpeavarennes>

La Grande Journée du Marché public au Lac-Mégantic :

<http://www.quebecenforme.org/actualites/actualites/2013/08/estrie-grande-journee-du-marche-public-lac-megantic.aspx>

La Ville anglaise Todmorden et la transformation des espaces publics en potagers accessibles :

http://www.lesaffaires.com/archives/generale/la-ville-qui-vous-nourrit-gratuitement/560538#.UlxatSRL_kw

Copenhague et le développement de zones piétonnes et cyclables :

<http://veilletourisme.ca/2013/08/22/pour-des-villes-plus-vertes-et-plus-humaines/>

La campagne Sportifs pour la planète d'Équiterre à Laval :

http://www.ville.laval.qc.ca/reports/rwservlet?communique_fr&p_id=1144

Un plan pour favoriser les déplacements actifs sécuritaires à Paris :

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-un-tiers-des-rues-limitees-a-20-ou-30-km-h-des-septembre-03-06-2013-2862757.php>

Le transport actif à Sainte-Julie :

http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/bulletinPag/13-289-08_vols_no4.pdf

L'événement sur la rue Principale dans le but de faire bouger les familles à La Sarre :

<http://www.lechoabitibien.ca/2012/02/29/la-sarre-le-rendez-vous-sur-la-principale-offrira-plus-dactivites>

Les ateliers de cuisine santé intergénérationnels à Sherbrooke :

http://bougerjenmange.ca/wordpress/wp-content/uploads/2013/04/Bulletin_Alliance_2_r%C3%A9vis%C3%A9.pdf

L'offre alimentaire repensée dans les machines distributrices à Saint-Donat :

<http://www.ville.varennes.qc.ca/une/20131007-http://www.agencelanaudiere.qc.ca/SHV/Documents/Bons%20coups-St-Donat.pdf>

politique familiale municipale

DES NOUVELLES PFM

Dernièrement, plusieurs municipalités et MRC ont présenté leur politique familiale. Certaines sont le fruit d'une première concertation alors que d'autres représentent une mise à jour pour répondre au contexte actuel et changeant de la société. En tout, ce sont plus de 500 actions qui ont été définies afin de soutenir les familles et les aînés du Québec. Voici donc quelques-unes des mesures se retrouvant dans leur plan d'action. Pour en consulter davantage, visitez le camf.ca dans la section *Outils PFM*.

Dudswell (Estrie) 1 800 habitants

Parmi les dix-neuf (19) actions :

- assumer une partie des coûts d'inscription des jeunes aux activités sportives offertes par la municipalité;
- développer les compétences Internet des personnes âgées en collaboration avec le Centre d'accès communautaire à Internet;
- mandater un élu pour rencontrer les nouveaux arrivants et leur remettre une pochette d'accueil et pour féliciter les parents de nouveau-nés;
- organiser des activités rassembleuses, amusantes, festives, compétitives pour tous et inviter de manière particulière les nouveaux arrivants et les personnes âgées seules.



Montmagny (Chaudière-Appalaches) 11 600 habitants

Parmi les quatre-vingt-sept (87) actions :

- ajouter les onglets *Nos familles* et *Nos aînés* sur le site Internet de la Ville afin de faire connaître les services qui leur sont offerts;
- encourager l'intégration et la participation des jeunes à la vie citoyenne;
- appuyer la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dans la création d'éventuels programmes scolaires spécialisés;
- établir et ajouter des plages horaires aux activités récréatives afin de favoriser une plus grande participation des familles;
- bonifier l'offre de service de garde pendant les activités récréatives;
- élaborer des activités réunissant les jeunes et les aînés afin de favoriser la transmission des savoirs.

Lac-Drolet (Estrie) 1 100 habitants

Parmi les vingt-deux (22) actions :

- mise sur pied d'un jardin intergénérationnel et d'une cuisine communautaire pour favoriser les saines habitudes de vie;
- organiser une fête annuelle pour souligner les naissances et offrir un cadeau aux nouveau-nés de la municipalité;
- encourager les jeunes de la municipalité ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires en leur attribuant une somme de 250 \$ au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville;
- offrir aux jeunes de 12 à 18 ans des activités diversifiées (soirée feu de camp, sortie de *paintball*, cinéma, activités de plein air, etc.).

Saint-Nérée-de-Bellechasse (Chaudière-Appalaches) 800 habitants

Parmi les vingt (20) actions :

- entreprendre des démarches visant à offrir une zone de circulation sécuritaire pour les piétons sur la route Principale en période hivernale;
- étudier la possibilité d'intégrer le système *Trottibus* ou toute autre mesure similaire qui permettrait d'améliorer la sécurité des enfants lors des déplacements scolaires;
- ajouter un volet accueil des nouveaux arrivants et des nouveau-nés lors d'une activité familiale spécifique;
- doter les infrastructures du milieu des équipements nécessaires aux familles et aux aînés (chaises hautes, tables à langer, toilettes chimiques, bancs de parc, etc.).

MRC d'Autray (Lanaudière) 42 300 habitants

Parmi les soixante-dix-sept (77) actions :

- répertorier les parcs, espaces verts et sentiers présents sur le territoire et en faire la promotion;
- initier, grâce à des partenariats, des projets pour sensibiliser les familles et les aînés aux comportements environnementaux à adopter;
- réaliser une activité de sensibilisation auprès des jeunes sur le recyclage et le compostage, en partenariat avec un ou des organismes;
- inviter les organisations culturelles à offrir des espaces réservés pour les personnes à mobilité réduite;
- évaluer, avec les partenaires du milieu, la pertinence de l'implantation d'une maison des aînés;
- étudier la possibilité de mettre en place le programme d'infirmières rurales;
- créer une carte promotionnelle pour faire connaître le réseau des pistes cyclables et les circuits alternatifs.

Sainte-Martine (Montréal) 5 200 habitants

Parmi les cinquante et une (51) actions :

- collaborer avec le Centre des Moissons pour revitaliser les rives en transplantant des plantes indigènes;
- diversifier et bonifier l'offre de service de loisirs pour donner accès aux familles et aux aînés;
- aménager des tables à langer dans les toilettes municipales des hommes et des femmes;
- implanter une clinique permanente de vaccination familiale 14 h/mois couvrant des horaires variés de 8 h à 20 h.

Saint-Mathieu (Montréal) 2 000 habitants

Parmi les trente-quatre (34) actions :

- collaborer avec différents organismes pour la tenue d'activités et d'ateliers éducatifs au centre communautaire;
- rétablir l'activité *Plaisirs d'hiver*;
- remettre en place les heures de conte à la bibliothèque;
- offrir la tarification familiale (deux enfants et plus) pour l'accès aux loisirs;
- offrir des cours pour les jeunes familles (cardio-poussette, cuisson de purée);
- aménager un jeu d'eau au parc Pierre-Mondat.

Sorel-Tracy (Montréal) 34 800 habitants

Parmi les trente-six (36) actions :

- tendre vers l'accessibilité universelle aux parcs et aux édifices publics municipaux;
- favoriser l'offre de logements de qualité et abordables pour les aînés et les familles;
- offrir des activités simultanées pour les parents et les enfants;
- encourager le développement d'activités intergénérationnelles.

Compton (Estrie) 3 100 habitants

Parmi les trente (30) actions :

- ajouter des modules et des jeux d'eau dans un des parcs de la municipalité pour les enfants de 1 à 5 ans et de 6 à 12 ans;
- développer des activités culturelles pour les aînés;
- maintenir, reconnaître et bonifier l'apport des partenaires du milieu qui agissent auprès des familles et des aînés;
- former un comité de visite amicale pour informer les aînés des services existants.

Saint-Norbert d'Arthabaska (Centre-du Québec) 1 200 habitants

Parmi les treize (13) actions :

- relancer le festival des moissons afin de favoriser la vie active des aînés dans la municipalité et contrer l'isolement;
- établir un comité d'accueil afin de favoriser l'établissement de nouvelles familles;
- transformer le centre multigénérationnel pour optimiser l'achalandage du bâtiment.

St-Isidore (Montréal) 2 600 habitants

Parmi les quarante (40) actions :

- entreprendre des démarches gouvernementales afin de s'assurer qu'Internet haute vitesse soit disponible sur tout le territoire;
- déployer un suivi accru de l'entretien hivernal des routes et trottoirs pour le déneigement et le déglacage;
- aménager une piste cyclable sécuritaire;
- organiser annuellement une réception d'accueil pour favoriser l'intégration et créer de bonnes relations entre citoyens;
- ajouter dans le programme loisirs des activités physiques et sociales spécifiques aux aînés actifs.

Shannon (Capitale-Nationale) 5 300 habitants

Parmi les vingt-six (26) actions :

- définir un centre-ville;
- réserver des espaces pour la construction d'habitations adaptées aux besoins des personnes âgées autonomes ou semi-autonomes et en faire la promotion;
- augmenter les heures d'ouverture ou modifier l'horaire des services municipaux pour en faciliter l'accès aux usagers;
- reconduire le rôle du conseiller municipal responsable des questions familiales.

Saint-Charles-Borromée (Lanaudière) 13 200 habitants

Parmi les vingt-neuf (29) actions :

- proposer aux aînés d'animer une activité de lecture lors des fêtes municipales;
- contribuer à la réduction de la vitesse automobile en l'évaluant à l'aide d'un analyseur de circulation;
- publiciser les bienfaits des transports actifs;
- augmenter le nombre d'activités offertes aux enfants de 0 à 5 ans pour chacune de leur programmation.

Rivière-Rouge (Laurentides) 4 700 habitants

Parmi les vingt-quatre (24) actions :

- rendre plus convivial le site Internet de la Ville pour notamment faciliter les inscriptions en ligne aux activités;
- participer aux démarches d'implantation du comité axé sur le développement économique avec des gens d'affaires ayant pour mandat d'identifier des actions pour attirer et créer des nouveaux emplois, et ce afin d'accueillir de nouvelles familles;
- organiser un forum réunissant le conseil, les organismes jeunesse et les jeunes dans le but d'entendre et de cibler les besoins de ceux-ci;
- privilégier les aménagements qui encouragent les déplacements à pied et à vélo;
- poursuivre le soutien à l'Université du troisième âge (UTA).

Initiation à la politique municipale

En prévision des élections municipales de novembre 2013, plusieurs municipalités, MRC et organismes ont présenté des initiatives ludiques et ingénieuses afin d'intéresser les jeunes à la politique municipale et à leur faire connaître la vie démocratique. Certaines initiatives s'inscrivaient même dans le cadre du programme *Municipalité amie des enfants* en s'adressant aux enfants pour les sensibiliser avant même l'âge légal de voter. D'autres s'adressaient plus aux jeunes adultes afin de les sensibiliser à l'importance d'aller voter. Portraits d'initiatives inspirantes!

Concours Maire et conseillers d'un jour

Saint-Bruno-de-Montarville a eu l'idée d'organiser un concours afin d'élire un maire par intérim et ses conseillers. Neufs gagnants ont donc siégé pendant une journée à un conseil municipal jeunesse à l'hôtel de ville et ont présenté, dans le cadre de leurs activités, la toute première charte des droits des enfants montarvillois. Un projet enrichissant autant pour les jeunes que pour la ville!

Initiatives enfants

COUP DE CŒUR!

Au cœur du processus de votation

La ville de Saint-Basile-le-Grand a invité les écoles primaires et préscolaires à une activité d'initiation à la démocratie. Le jour du vote par anticipation du 27 octobre ainsi que celui du scrutin général du 3 octobre, les enfants ont été invités sur les lieux de votation, dans des locaux dédiés, afin de se pratiquer à exercer leur droit de vote. Ils devaient choisir la prochaine mascotte grandbasiloise ambassadrice de la politique familiale municipale en votant pour un des quatre dessins retenus parmi les 300 dessins soumis par des jeunes.



Simulation de scrutin

Le Forum jeunesse Montérégie Est a invité les organismes jeunesse, les écoles primaires et secondaires à s'inscrire aux activités de sensibilisation au vote. En s'inscrivant, ils recevaient un guide d'activités ainsi que le matériel électoral nécessaire. Une simulation de scrutin a ensuite eu lieu avec les urnes et isoires officiels du Directeur général des élections du Québec.

Rencontre avec le maire

À La Tuque, le maire a rencontré des élèves de l'école secondaire Champagnat afin de leur parler de son rôle au sein du conseil municipal, de ses expériences politiques ainsi que des projets à venir pour la ville. Un échange a eu lieu entre les élèves et le maire sur divers sujets, notamment ceux les concernant.

Un conseil muni/scolaire

La ville de Thetford Mines a quant à elle organisé un conseil muni/scolaire, où des jeunes élus choisis dans plusieurs écoles présentaient au maire leurs projets afin de favoriser un milieu scolaire sécuritaire. À l'occasion, les jeunes ont pu présenter quelques recommandations à adopter, comme déneiger les trottoirs durant l'hiver afin d'éviter aux élèves de marcher dans la rue.

Initiatives jeunes adultes

COUP DE CŒUR!

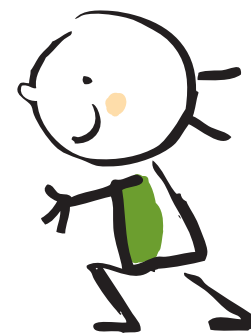
Un site Web branché

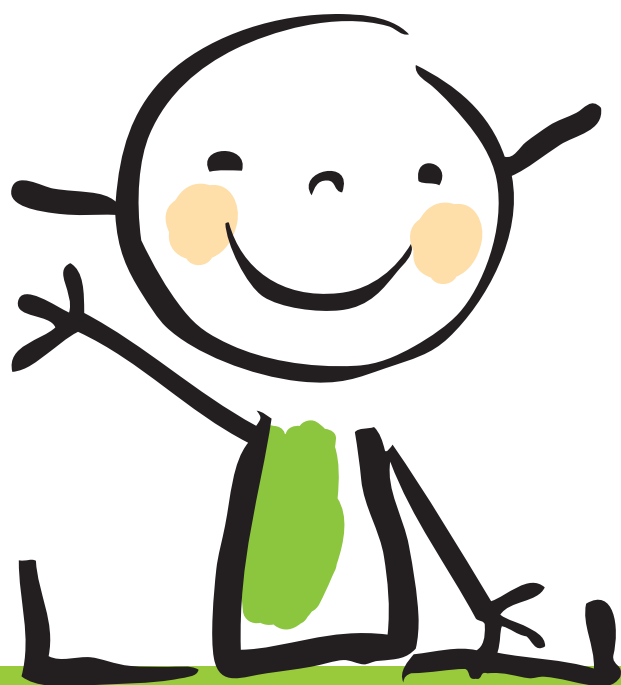
La région du Centre-du-Québec a opté quant à elle pour un site Web : www.jefais-ladifference.com afin d'outiller les jeunes concernant l'élection, en plus de les sensibiliser à l'importance d'aller voter. On y retrouve également une section pour ceux qui aimeraient se présenter aux élections. Le site est dynamique et l'information qu'on y trouve est pertinente et divisée de façon ergonomique.



Match d'improvisation

L'agglomération de Longueuil a organisé un match d'improvisation dans la ville de Saint-Lambert afin de sensibiliser les jeunes à la politique familiale. L'organisme *Dose culture*, qui était à l'origine de cette initiative, a rassemblé deux équipes pour ce faire: une regroupant des jeunes faisant partie d'une ligue d'improvisation (MEDIA) et une constituée d'au moins un candidat aux élections municipales pour chaque ville de l'agglomération.





« Une MAE ne vise pas simplement à protéger les enfants : elle met en place les structures nécessaires pour que les jeunes s'affirment et développent leur autonomie. »

Qu'est-ce qu'une Municipalité amie des enfants (MAE)?

Une *Municipalité amie des enfants* est une municipalité qui s'engage à respecter les droits des enfants : ses opinions, ses besoins et ses priorités font partie intégrante des décisions, des politiques et des programmes publics. Bref, c'est une municipalité qui fait place à l'enfant dans toutes ses actions et qui le considère comme un citoyen à part entière.

QUELLES MUNICIPALITÉS SONT ACCRÉDITÉES MAE ?

Blainville
Boucherville
Bromont
Brossard
La Prairie
Laval
Montréal – Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal – Arrondissement Saint-Laurent
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Québec
Saint-Bruno
Saint-Bruno-de-Montarville
Saint-Eustache
Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Gabriel
Sainte-Julie
Saint-Nazaire
Sainte-Perpétue
Varenes
Victoriaville

QUELQUES INITIATIVES DE MUNICIPALITÉS ACCRÉDITÉES...

Saint-Bruno-de-Montarville

- a organisé une vaste consultation publique à l'automne 2011 pour mieux connaître les besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans;
- met en place chaque année un conseil jeunesse depuis 2007, dans le cadre de la programmation de la Semaine québécoise des familles, afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs besoins et leurs désirs ;
- offre le service de *taxi-ado-aîné*.

Saint-Gabriel

- s'est dotée d'un travailleur de rue afin de tisser des liens avec les jeunes et d'ainsi travailler directement à lutter contre les principaux problèmes que ceux-ci peuvent rencontrer tels que la toxicomanie, le décrochage scolaire et la violence familiale.
- a instauré le projet *Zone Réussite*, qui rappelle aux parents qu'ils ne doivent pas « décrocher » des études de leurs enfants.
- prévoit créer un conseil de ville formé par des enfants des écoles primaires et secondaires. Ce conseil traitera de dossiers ayant rapport à la jeunesse et au loisir, et pourra soumettre des suggestions au conseil de ville.

Blainville

- offre le programme école-travail qui limite le nombre d'heures de travail des élèves;
- offre l'aide aux devoirs par l'intermédiaire de la Maison des jeunes;
- a mis en place le Conseil jeunesse, formé de dix-huit (18) jeunes provenant des sept (7) écoles primaires. Des sujets traitant de leurs préoccupations sont à l'ordre du jour des six rencontres annuelles.



1



3



2



4



5

LES RÉCIPIDIENDAIRES DES PRIX

1

POINTE-AUX-OUTARDES, MOINS DE 10 000 HABITANTS

Le Mouvement de la courtoisie au volant, mis sur pied pour diminuer les risques d'accident auprès des piétons, consiste à apposer une vignette sur la voiture après avoir complété un formulaire qui engage les automobilistes à respecter les limites de vitesse et à être courtois. Un système de points, similaire à *Air Miles*, permet aux membres du mouvement de cumuler des points en rapportant des bons comportements et en recrutant de nouveaux membres. Avec les points, les Outardéens membres gagnent des prix qui sont une contribution du milieu, et les marcheurs reçoivent un brassard lumineux.

2

SAINT-AMABLE, 10 000 À 25 000 HABITANTS

Le comité Éveil à la lecture et à l'écriture a été créé afin d'intervenir auprès de l'enfant, de la famille et des organismes amabliens. Depuis, en plus d'augmenter ses heures d'ouverture, la bibliothèque offre gratuitement son abonnement aux enfants (0-5 ans) ainsi qu'aux aînés (65 ans et plus) et prévoit une journée de retour des livres sans frais d'intérêts. Elle met également de l'avant le programme *Une naissance un livre* et des périodes de conte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ensemble de la communauté, les écoles primaires et secondaires, les CPE et les garderies en milieu familial, le centre d'entraide bénévole, le centre de ressources à la famille, le CLSC ainsi que les pompiers et la municipalité participent au mois de la lecture, dont le lancement est souligné par une marche à travers le territoire.

3

REPENTIGNY, PLUS DE 25 000 HABITANTS

Le programme *Le Fouineur* consiste à promouvoir la réussite scolaire des enfants du niveau primaire. Un local coloré et convivial a été aménagé spécialement pour les enfants afin de les inciter à consulter, s'approprier et prioriser les ressources documentaires de la bibliothèque dans l'exécution de leurs travaux scolaires. En plus d'offrir des conférences sur la réussite scolaire, le programme offre différentes formules d'activités à tous les élèves, telles que de l'animation en classe, des ateliers de formation, des ateliers de devoirs ludi-éducatifs et une tournée dans les cours d'école.

4

MRC PIERRE-DE-SAUREL, MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

Désirant faire connaître les parcs et les espaces verts de son territoire, la MRC a créé le répertoire *Pour jouer dehors en famille*. On retrouve près de 90 parcs, espaces verts, terrains de jeux ou de loisirs, jardins communautaires et aires de repos, en plus des lieux de plein air y étant répertoriés. On y indique également les installations et les services qui y sont disponibles.

5

MARCEL LABEL, PRIX PIERRE-GINGRAS

Monsieur Label se démarque par ses nombreuses implications sociales et professionnelles dans sa communauté. En effet, ce dernier a su offrir une aide considérable dans le projet VADA-Rimouski, en plus de mettre sur pied l'unité locale d'information aux aînés (ULIA) devenue aujourd'hui une institution dans le domaine de l'information. Ayant travaillé près de 30 ans dans le milieu de l'enseignement à titre de directeur d'école et d'enseignement, Monsieur Label accorde une attention particulière aux jeunes. Il s'est d'ailleurs impliqué auprès du Centre jeunesse de la région en tant que membre et président de son conseil d'administration.

IX DU CAME



6



8



DU CAMF 2013

6

SAINT-PHILIPPE, INITIATIVES PORTEUSES D'UN SOUTIEN AU VIEILLISSEMENT ACTIF

Le regroupement *Café Liberté 50* a été créé afin de répondre aux besoins de la clientèle de retraités actifs qui ne fréquentent pas le club d'âge d'or. Soutenu par les élus, le regroupement dispose d'un local depuis septembre 2010 afin de convier les aînés à des conférences, des dîners, des cours, etc. Le comité en charge du *Café Liberté 50* propose également des activités telles qu'un club de marche, des cours de tonus et d'étirement et des sorties en train Orford Express. Cent cinquante membres font maintenant partie du *Café Liberté 50* et le nombre d'adhésions est en croissance.

7

TINGWICK, COUP DE CŒUR 2013, INITIATIVES PORTEUSES D'UN SOUTIEN AU VIEILLISSEMENT ACTIF

Le Sentier des Pieds d'or a été créé au cœur de la communauté tingwickoise. Anciennement un dépotier traversé de ruisseaux, le terrain s'est bientôt transformé en sentier de 2,5 km comportant des aires de repos et des sites de sculptures en art-nature représentant les valeurs et l'histoire de la municipalité. Les organismes locaux et les familles ont été invités à mettre la main à la pâte afin que le sentier soit représentatif de la communauté. L'aménagement de ce sentier est source de nombreuses activités telles que des pique-niques familiaux, de l'animation culturelle en plein air et de la randonnée *Marche, Porto, Chocolat*.

8

SAGUENAY, INITIATIVES PORTEUSES D'UN SOUTIEN AU VIEILLISSEMENT ACTIF - PLUS DE 25 000 HABITANTS

La trousse de sécurité R.A.P.P.I.D. + Or (Trousse de renseignements antipollution de prévention et de protection des intoxications domestiques) s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus autonomes et vivant encore à leur domicile. Elle est composée de documents d'information, de trucs pratiques, d'une liste des services offerts par la municipalité et de matériel de base afin d'accroître la sécurité à la maison comme des tapis de bain antidérapants, des loupes de lecture et des veilleuses. Cet outil a vu le jour grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs de la municipalité. Il est important de souligner la contribution des bénévoles qui voient à l'installation du matériel.

9

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE LA BAIE-JAMES, INITIATIVES FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS

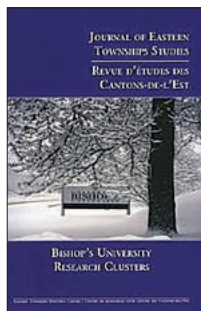
Afin de favoriser la communication entre les générations, de sensibiliser la communauté envers la cause des aînés et de contrer les préjugés à l'égard de cette clientèle, la CRÉ de la Baie-James a lancé un concours régional de projets intergénérationnels auprès des jeunes et des aînés jamésiens. L'objectif pour les participants était d'organiser un projet démontrant les liens intergénérationnels dans leur milieu. Plus de 300 jeunes et aînés ont répondu à l'appel et un total de douze (12) projets ont été proposés dont 11 ont été réalisés. Certains d'entre eux se déroulaient dans les résidences pour personnes âgées, ce qui a également contribué à briser l'isolement de certains occupants.

à voir et à lire



Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants

Ce premier ouvrage rend compte d'une réflexion collective entre chercheurs et partenaires institutionnels et communautaires sur les questions d'immigration dans les régions du Québec et sur les stratégies mises en œuvre par les collectivités locales pour accueillir et intégrer les nouveaux arrivants. Les recherches présentées ici ont été menées avec un même désir de saisir les articulations entre les collectivités d'accueil et les trajectoires des migrants. Le dialogue entre partenaires s'illustre au travers de textes de recherche, de pratique et de réflexion critique qui se répondent pour enrichir les savoirs collectifs, en plus d'améliorer les politiques et les pratiques. Ce travail cumulatif des savoirs a été développé dans le cadre du Centre Métropolis du Québec.



Numéro 37 de la Revue d'études des Cantons-de-l'Est Les diversités au cœur de la recherche interculturelle: harmonies et dissonances

Ce numéro rend compte de cinq textes présentés dans le cadre du congrès 2011 de l'Association internationale de recherche interculturelle, ARIC, en juin 2011. Ces textes portent sur la diversité culturelle dans les Cantons de l'Est et sur ses effets dans les domaines de l'éducation, des religions, des relations entre communautés et des interactions entre citoyens.



Le livre, plus qu'un jouet pour les enfants

La Fondation Lucie et André Chagnon, en collaboration avec les organismes *Naître et grandir* et *Avenir d'enfants*, a souligné l'importance de faciliter l'accès aux livres aux familles défavorisées en lançant une vaste campagne de sensibilisation auprès de toute la population. La campagne, comprenant de nombreuses initiatives, vise à promouvoir le livre comme étant un jouet de choix pour les tout-petits. En plus des publicités télévisées et du mémoire de la Fondation, présenté devant la Commission de la culture et de l'éducation sur la réglementation du prix de vente des livres imprimés et numériques, les organismes ont publié l'ABC de la trousse de promotion de la lecture aux tout-petits, destiné aux organismes qui travaillent avec les enfants et leur famille. La trousse, qui renferme une foule d'outils pour valoriser la lecture auprès des enfants, est représentée par des personnages colorés et joyeux pour offrir aux tout-petits un spectacle visuel ludique et dynamique. La Fondation a également distribué gracieusement 60 000 exemplaires du livre Chaminou et ses amis dans les milieux défavorisés. Enfin, un partenariat avec la Fondation pour l'alphabétisation, dans le cadre de son programme *La lecture en cadeau*, a permis de distribuer plus de 15 000 livres à des tout-petits de 0 à 4 ans vivant en milieu défavorisé.

Pour plus d'information sur la campagne et les initiatives, visitez le site Web de la Fondation Chagnon au www.fondationchagnon.org.



Soutenir le goût de l'école

Peut-on réellement diminuer le risque de décrochage scolaire chez les élèves à risque? C'est la question au cœur de cet ouvrage, qui met en relief des réflexions concernant ce fléau chez les jeunes en difficulté.

Le livre, qui se veut un outil pour mettre en place des initiatives afin d'encourager la persévérance scolaire dans les écoles, propose que celles-ci soient centrées sur les élèves avant tout. Les auteurs apportent un point de vue rafraîchissant sur le rôle de chacun pour que tous puissent travailler ensemble à la réussite des élèves.

<http://www.puq.ca/catalogue/livres/soutenir-gout-ecole-2497.html>

calendrier

31 janvier 2014

Date limite pour déposer une demande d'aide financière pour le PIQM-MADA

22 février 2014

Date limite pour déposer une candidature pour les *Prix du CAMF* 2014

1^{er} avril 2014

Date limite pour déposer une candidature pour la certification MAE

1^{er}, 2 et 3 mai 2014

Colloque annuel du CAMF
Victoriaville, www.camf.ca

15 mai 2014

Journée internationale des familles

12 au 18 mai 2014

Semaine québécoise des familles

7 juin 2014

Fête des voisins

rendez-vous annuel

Isabelle Lizée, responsable de la vie associative et formation



25 ans

de [r]évolution famille dans les municipalités



Une 25^e édition et un anniversaire hauts en émotions !

L'année passée se tenait la 25^e édition du colloque annuel du CAMF; une édition qui soulignait à la fois les 25 ans d'existence du Carrefour ainsi que les municipalités et MRC membres depuis les tout premiers débuts de l'organisme. Lors de cet événement anniversaire haut en émotions, qui s'est tenu dans la grande ville de Boucherville, les invités ont pu assister à une panoplie d'ateliers et de conférences donnés par de grands noms tels Sylvie Bernier, sur les saines habitudes de vie et Martin Larocque, sur la réalité des parents d'aujourd'hui. C'est avec fébrilité que le Carrefour présentait une vidéo produite spécialement pour l'occasion afin de souligner les nombreuses années à soutenir les familles et les municipalités dans leur démarche Penser et agir famille. Les ministres Nicole Léger et Réjean Hébert étaient également présents et pour une première fois, des forums d'échanges étaient à la programmation afin que les participants puissent partager sur les sujets identifiés comme importants auprès des municipalités. Beaucoup de présentations de personnes-ressources sont accessibles sur le site Internet dans la section Activités : www.camf.ca.

L'expérience fut grandement appréciée et sera renouvelée encore cette année, lors du 26^e colloque qui se tiendra les 1^{er}, 2 et 3 mai à Victoriaville. C'est un rendez-vous!

26^e Colloque de l'action municipale en faveur des familles et des aînés

En mai 2014, les acteurs du monde municipal, plus particulièrement ceux interpellés par la politique familiale municipale et la démarche *Municipalité amie des aînés*, pourront prendre part à un événement rassembleur, le 26^e Colloque annuel. Lors de cette édition, l'horaire débutera le jeudi après-midi pour se terminer le samedi par un dîner hommage aux récipiendaires des Prix du CAMF (pour plus de détails, voir p. 24 et couvert arrière du présent magazine). Le comité du programme travaille depuis quelques semaines déjà afin d'offrir un contenu répondant aux besoins des élus nouvellement arrivés en poste, mais également à ceux impliqués depuis plus d'un mandat, aux milieux ruraux et urbains, aux chargés de projet, aux services municipaux impliqués, etc. Il y aura des conférences stimulantes, des ateliers riches de ressources et des forums d'échange permettant un partage d'expérience.

Les élus municipaux victorivillais attendent, avec beaucoup de fébrilité, la venue de collègues des autres municipalités de partout au Québec. Victoriaville est l'une des municipalités pionnières du penser et agir famille depuis bientôt vingt ans. Elle a adopté sa première politique familiale en 1995 et ce, de façon continue malgré les changements et les préoccupations du moment. Elle pourra partager ses secrets et ses astuces avec les participants. Le CAMF salue l'effort et la volonté des élus, des employés et des partenaires convaincus du bien fondé de soutenir les familles de leur communauté. Le programme officiel sera disponible au début du mois de février. On espère vous compter parmi nous! □

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 401
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777
Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca
Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Véronique Bettez

Collaborateurs

Véronique Bettez, Isabelle Lizée, Marc-André-Plante, Menahan O'Bomsawin,
Marie-Pierre Chevrier, Corinne Vachon Croteau, Denise Chayer, Richard Martin.

Correction

Véronique Bettez et Menahan O'Bomsawin

Conception graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
4^e trimestre 2013 ISSN 1708-9824



LES PRIX DU CAMF

ÉDITION 2014

appel de candidature

Prix du Carrefour action municipale et famille 2014

Votre municipalité ou votre municipalité régionale de comté (MRC) réalise-t-elle des initiatives soutenant le milieu de vie des familles et des aînés de votre communauté ? Des personnes se sont-elles illustrées dans le développement de votre politique familiale municipale (PFM) ?

Nous désirons les connaître ! Alors posez une candidature pour la remise annuelle des Prix du Carrefour action municipale et famille 2014. Ces prix apportent une reconnaissance publique à ces personnes et ces actions qui ont un impact positif sur les familles et les aînés. Les critères d'attribution des prix portent principalement sur :

- la place et la participation de la famille et/ou des aînés dans le projet ;
- la référence aux cycles de vie de la famille, des tout-petits aux aînés ;
- l'innovation sociale ;
- les initiatives pouvant s'adapter à différents milieux ;
- les expériences témoignant d'un esprit de solidarité ;
- les actions démontrant une certaine stabilité et une portée prospective.

vosre candidature est attendue

Date limite de réception des candidatures : **22 février 2014**

Formulaire d'inscription disponible **sur le site Web et sur demande**

6200, Boul. Taschereau, bureau 201, Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone : **450 466-9777**

Télécopie : **450 466-6838**

Courriel : **info@carrefourmunicipal.qc.ca**

Site Internet : **www.camf.ca**

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Famille
Québec 
Santé
et Services sociaux
Québec 